



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE



PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT LOCAL ET A L'EMPLOI DES JEUNES (PNIDDLE)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE SÉLIBABI



RAPPORT FINAL

Mai 2020

Sommaire

Introduction	5
Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune de Sélibabi.....	7
I.1. Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire :	7
I.1.1. De Grandes potentialités naturelles faiblement exploitées :.....	7
I.1.2. Des Ressources hydrographiques considérables :	7
I.1.3. Une morpho-pédologie variée :	8
I.1.4. Une pluviométrie annuelle exceptionnelle	9
I.2. Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire.....	11
I.2.1. Le Capital Humain.....	11
I.2.1.1. Données démographiques	11
I.2.1.2. Employabilité :	12
I.2.1.3. Pauvreté.....	13
I.2.1.4. Alphabétisation	15
I.2.2. Le Capital infrastructural de la Ville de Sélibabi	15
I.2.2.1. Le Tissu urbain de la Ville de Sélibabi	15
a) <i>L'espace urbain initial</i>	15
b) <i>L'extension de la Ville de Sélibabi</i> :	18
I.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville :	19
I.2.2.2.1. <i>Les Infrastructures de Transport</i>	19
I.2.2.2.2. <i>Les infrastructures d'eau potable</i>	21
I.2.2.2.3. L'infrastructure électrique.....	21
I.2.2.2.4. <i>L'assainissement liquide</i> :	22
I.2.2.2.5. <i>L'Assainissement solide</i>	22
I.2.2.2.6. <i>Les Infrastructures marchandes</i>	23
I.2.2.2.7. <i>Les Services économiques et financiers</i> :	24
I.2.3. Les Services Sociaux de Base	26
I.2.3.1. Enseignement préscolaire.....	26
I.2.3.2. L'Éducation fondamentale	27
I.2.3.3. L'Enseignement Secondaire :	27
a) <i>Constat du diagnostic de l'éducation</i>	27
b) <i>Solutions retenues</i>	28
I.2.3.5. La Formation professionnelle et technique	28
I.2.3.6. La santé	28
a) <i>Constats et diagnostic du secteur de la santé</i>	29
b) <i>Solutions retenues</i>	30
I.2.3.7. Infrastructures culturelles et sportives	30
I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs.....	31
I.3.1. Le Secteur primaire	31
I.3.1.1. L'élevage	31
I.3.1.2. L'Agriculture.....	31
I.3. 2. Les activités secondaires	35
I.3.3. Les activités tertiaires :	35
I.4. Gouvernance du territoire Communal	37
I.4.1. Fonctionnement de la Commune :	37
I.4.2. La Région	39
I.4.3. Les Services déconcentrés de l'État.....	39

I.4.4. Les Établissements et projets	39
I.4.5. Le Secteur privé :	40
I.4.6. La Société civile	40
II. Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP	42
II.1. Commerce.....	42
II.2. Entreprenariat	43
II.3. Agriculture et maraîchage	43
II.4. Élevage.....	43
II.5. Aménagement urbain.....	44
II.6. Gestion des déchets.....	44
II.7. Assainissement pluvial.....	44
II.8. Voirie.....	45
II.9. Transport	45
II.10. Eau potable	45
II.11. Électricité	45
II.12. Éducation	46
II.13. Formation professionnelle.....	46
II.14. Jeunesse et sport	46
II.15. Santé	46
II.16. Culture, Artisanat et Communication	47
II.17. Tourisme.....	47
II.18. Renforcement des capacités.....	47
III. Planification.....	48
III.1. Vision et axes stratégiques :	48
III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville :	48
III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux :	49
III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégique :	50
III.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC Sélibabi 2020-2030.....	53
III.2.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation	56
III.2.6. Modalités et Opportunités de financement offertes :	57
III.2.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel :	60

Liste de cartes :

Carte 1 : les eaux de surface de l'Hinterland de la Commune de Sélibabi	8
Carte 2 : Types de sol dans la Wilaya du Guidimakha	9
Carte 3: Les isohyètes calculées sur la période 1961-1990.....	10
Carte 4 : Vue générale des quartiers de Sélibabi	17
Carte 5 :Plan de restructuration et d'extension de la ville de Sélibabi conduit par ISKAN	18
Carte 6: Représentation du réseau routier de la Wilaya du Guidimagha	20
Carte 7 : Couverture du réseau GSM Mauritel (2G et 3G) au Guidimakha.....	26

Liste des graphiques :

Graphique 1: <i>Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie</i>	5
Graphique 2: Diagramme climatique de Sélibabi	10
Graphique 3: Courbe de température de Sélibabi.....	11
Graphique 4 : Pyramide d'âges, Commune de Sélibabi, 2019 (Source ONS.)	12
Graphique 5 : Taux de d'alphabétisation par wilaya en 2008 & 2014 (EPCV)	15

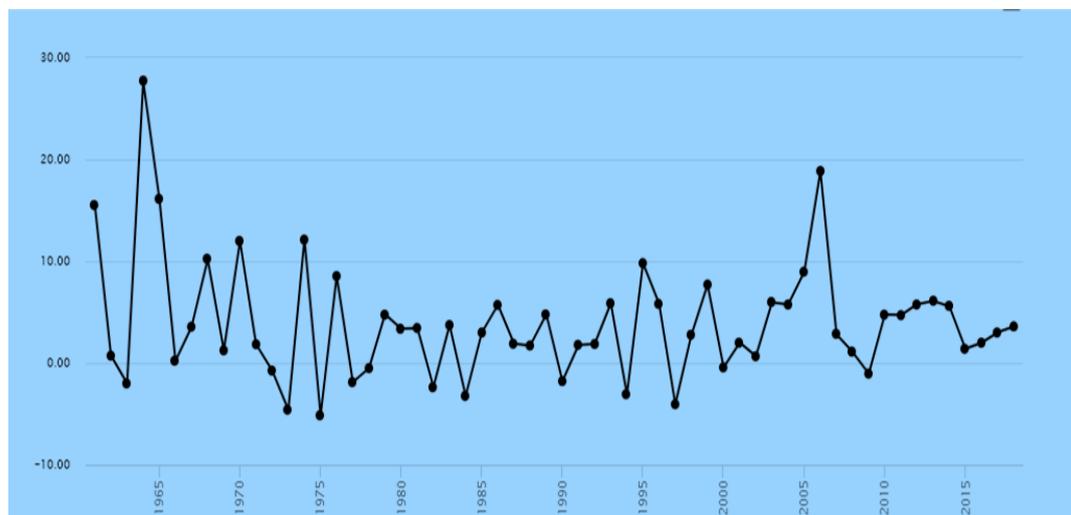
Liste des tableaux :

Tableau 1 : localités de la commune de Sélibabi	12
Tableau 2 : Principaux indicateurs d'emploi (national et Guidimakha) par milieu et par sexe	13
Tableau 3: Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les Wilayas (EPCV 2014)	13
Tableau 4 : Indices de Gini par wilaya 2008 – 2014.	14
Tableau 5: Effectif des élèves du CFPP par filière.	28
Tableau 6: Statistiques des affections : 2018 à 2019 - Hôpital régional de Sélibabi.....	29
Tableau 7: Cheptel de Sélibabi et Guidimakha	31
Tableau 8: Évolution des superficies cultivées par type de culture (ha).....	32
Tableau 9: Production Nationale du Sorgho	32
Tableau 10: Production Nationale de Mil	33
Tableau 11: Production Nationale du Maïs.....	33
Tableau 12 : Production agricole par culture.....	33
Tableau 13: Structure des recettes par chapitre pour la commune de Sélibabi en 2018.....	38
Tableau 14: Structure des dépenses par chapitre pour la commune de Sélibabi en 2018.....	39
Tableau 15:Principales Organisations non Gouvernementales en Activité au Guidimagha	40
Tableau 16 : Emboitement des axes stratégiques (objectifs généraux et objectifs spécifiques) :.....	50
Tableau 17: Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2020 - 2024 de la ville de Sélibabi.....	53

Introduction

L'économie mauritanienne, en dépit des turbulences politiques et climatiques cycliques, a réalisé une croissance moyenne annuelle à prix constants de 3.97% sur la période 1961-2018.

Graphique 1: Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie



Perspective monde, 2019, source Banque mondiale

Mais l'effort de transformation des fruits de la croissance en actifs économiques et sociaux durables par le développement humain, l'aménagement et l'équipement équilibré du territoire a souffert de faiblesses notoires dont notamment, l'absence de vision globale de développement intégré du territoire, l'insuffisance des approches de développement stratégiquement planifié, le délaissement de l'échelon rural, l'inadéquation des choix de dimensionnement et de qualité des investissements en plus des inefficacités liées au déficit systémique en matière de Gouvernance.

En dépit des efforts indéniables maintenus sur les dix dernières années sur le chemin du rééquilibrage territorial, il reste beaucoup à faire notamment au plan de la qualité des politiques territoriales et l'arrimage des politiques publiques au service du développement local.

A ce niveau, les villes émergentes, notamment au niveau des Zones à potentiel économique et démographique pourraient jouer un rôle d'entraînement essentiel, si les potentialités de ces Villes sont judicieusement exploitées et si les articulations Villes et arrière territoire sont suffisamment prises en compte dans la planification stratégique.

En effet, au vingt et unième siècle, les Villes sont devenues les principaux centres de création de la richesse et de valorisation des sources de croissance, elles agglomèrent les dynamiques économiques, les processus productifs d'intensification des échanges et de stimulation de l'investissement et de la Consommation, améliorant ainsi la productivité du Capital et du travail.

Les Villes, notamment dans les pays en voie de développement, peuvent être aussi les promotrices des synergies entre l'économie rurale et urbaine jouant le rôle de vraies locomotives de tractation des dynamiques de développement territorial, à travers la prestation de services commerciaux, techniques, financiers et viaires au bénéfice de la valorisation des potentialités de leurs arrière-pays.

Mais pour jouer ce rôle stratégique, les villes se doivent d'abord de gagner le pari de relever le défi de la maîtrise de leur propre développement stratégique ainsi que celui de la gestion urbaine prospective, opérationnelle et dynamique.

C'est dans cette optique que le Gouvernement mauritanien et le Groupe Banque Mondiale préparent un nouveau Projet d'appui à la décentralisation au niveau des Villes intermédiaires (MOUDOUN) couvrant les Villes de Rosso, Kiffa, Sélilibabi, Aïoun, Néma, Bassiknou, Adel Bagrou et Mbera.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales, notamment les Projets du PDU et du PNIDDLE qui ont respectivement joué des rôles importants dans les domaines de l'aménagement, l'équipement et le renforcement des capacités aussi bien en milieu urbain que rural.

Le projet en cours de finalisation, aura pour objectif global « de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées et pour principaux objectifs spécifiques : (a) d'améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) de renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Cet objectif serait réalisé à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. »¹

En prélude au démarrage du Projet MOUDOUN, le PNIDDLE a engagé les études relatives à l'actualisation ou l'élaboration des plans de développement des Communes bénéficiaires en vue de doter ces villes de référentiels stratégiques de programmation en adéquation avec la Vision de MOUDOUN inspirée des approches de la Banque Mondiale axées sur l'amélioration de la productivité des Villes et la qualification du cadre Urbain.

Le présent rapport qui porte sur l'élaboration du PDC de la Commune de Sélibabi, est en effet, plus orienté développement de la Ville et épouse au niveau de la démarche une approche économique systémique plaçant la Ville dans son environnement économique global, il dépasse de ce fait par moment, les frontières administratives et institutionnelles classiques, la Ville étant une locomotive de développement de tout le Territoire et administrée par plusieurs pouvoirs.

Le présent travail de planification du développement économique de la Commune place la Ville de Sélibabi au cœur de son environnement territorial naturel, économique, social et institutionnel à la recherche du diagnostic des potentialités, des atouts et des forces, mais aussi l'analyse des dysfonctionnements, des faiblesses, des défis et des risques en vue de l'identification des pistes de développement en perspective de la territorialisation des ODD et de la localisation des objectifs stratégique de la SCAPP.

La Démarche de réalisation de ce plan a été, de ce fait, une démarche fondamentalement inspirée de la démarche des PDC telle que consacrée par l'Arrêté 680 MIDEDEC de 2011 mais empreinte de logique économique eu égard à la pertinence des objectifs assignés au Projet MOUDOUN et aux argumentaires introductifs déjà évoqués.

Le présent rapport a associé la recherche et l'analyse documentaire aux diagnostics participatifs et aux entrevues croisées pour mieux asseoir une Vision largement partagée pour l'Avenir de la Commune sur dix ans. Il dresse, en conformité avec les leviers de la SCAPP et les ODD, les axes stratégiques et les objectifs de développement, propose les perspectives de programmation et de financement des projets et donne sommairement des orientations pour la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Sa mise en œuvre et son portage incombe en premier lieu à **l'Etat** dès lors qu'il représente l'échelon régalien de la mise en œuvre de la SCAPP, mais requiert aussi une revue en profondeur de la Gouvernance des territoires dans le sens d'approches de gouvernance territoriales synergiques multi-acteurs et multi-niveaux.

¹ Eude sur le montage institutionnel, TDR.

Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune de Sélibabi.

Chef-lieu à la fois de la wilaya du Guidimakha et de la Moughataa à laquelle elle attribue le même nom, la Commune de Sélibabi est située au centre de la wilaya du Guidimakha, à l'extrême sud de la Mauritanie. Elle a été érigée en Commune urbaine en 1986 par le décret 86.156 du 02 Octobre 1986 avec une superficie estimée à 119 km² et près de 23 micro-localités qui gravitent autour de la commune centrale.

Fondée au 19^{ème} siècle par Ould Ely Baby, un nomade. Selon la version la plus répandue, il y'avait là un grand chasseur qui avait fait découvrir aux soninkés, traditionnellement liés à l'agriculture, la fertilité des sols de Sélibabi. Ces derniers, sédentaires, sont les premiers à s'installer à Sélibabi.

Mais c'est surtout grâce au commerce et aux échanges transfrontaliers que Sélibabi s'est développée.

I.1. Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire :

I.1.1. *De Grandes potentialités naturelles faiblement exploitées :*

La Wilaya dispose de potentialités naturelles agro-Sylvio-pastorales considérables, soutenues par le réseau hydrographique et par le contraste terres sèches du Diéri et terres basses et humides des zones alluviales. Au nord, la zone Saharo-sahélienne (61 % du territoire) formée en grande partie de sols de pierrailles et de sable permettent principalement le développement d'activités pastorales ; plus au sud, la zone Sahélienne (39 % du territoire) est formée de sols latéritiques et limono-sablonneux davantage favorables aux aménagements agricoles. Cette bande se caractérise par une végétation arbustive et arborée dominée par des épineux (Acacias), en association avec d'autres espèces. Une partie du domaine inondable dispose encore de forêts galeries de type palmeraies de doum, rônier et gonakier. Le fleuve, ses affluents, ses défluent, les plans d'eau et mares recèlent d'importantes potentialités de développement de la pêche continentale et pisciculture non encore exploitées.

I.1.2. *Des Ressources hydrographiques considérables :*

Le réseau hydrographique est le résultat de la configuration géologique et géomorphologique de la région d'une part et du régime et de la répartition de la pluviométrie d'autre part. Le réseau repose sur le bassin du fleuve Sénégal et ses affluents qui coulent en saison des pluies.

Le Guidimakha est délimité par le Karakoro à l'Est, l'oued Garfa à l'Ouest et le fleuve Sénégal au Sud.

Le Karakoro collecte les eaux de la bordure orientale du massif de l'Assaba et de l'Affolé, c'est à dire, toutes les eaux de la Mauritanie centrale : Oued Rhoda, oued Guerou, Kouroudijel-Sani, oued Araj-Khamdi, l'apport de l'Affolé par l'oued Likhtatine, oued Oum El Khez, oued Sultania, Moissa Mansour, Boibal, Loudeye, Weiringuel, Mangueta.

Le Karakoro ne connaît d'écoulement qu'en saison des pluies. Le reste de l'année, il est à sec. Les oueds Garfa et Niordé à l'ouest, sont en cela identiques à Karakoro.

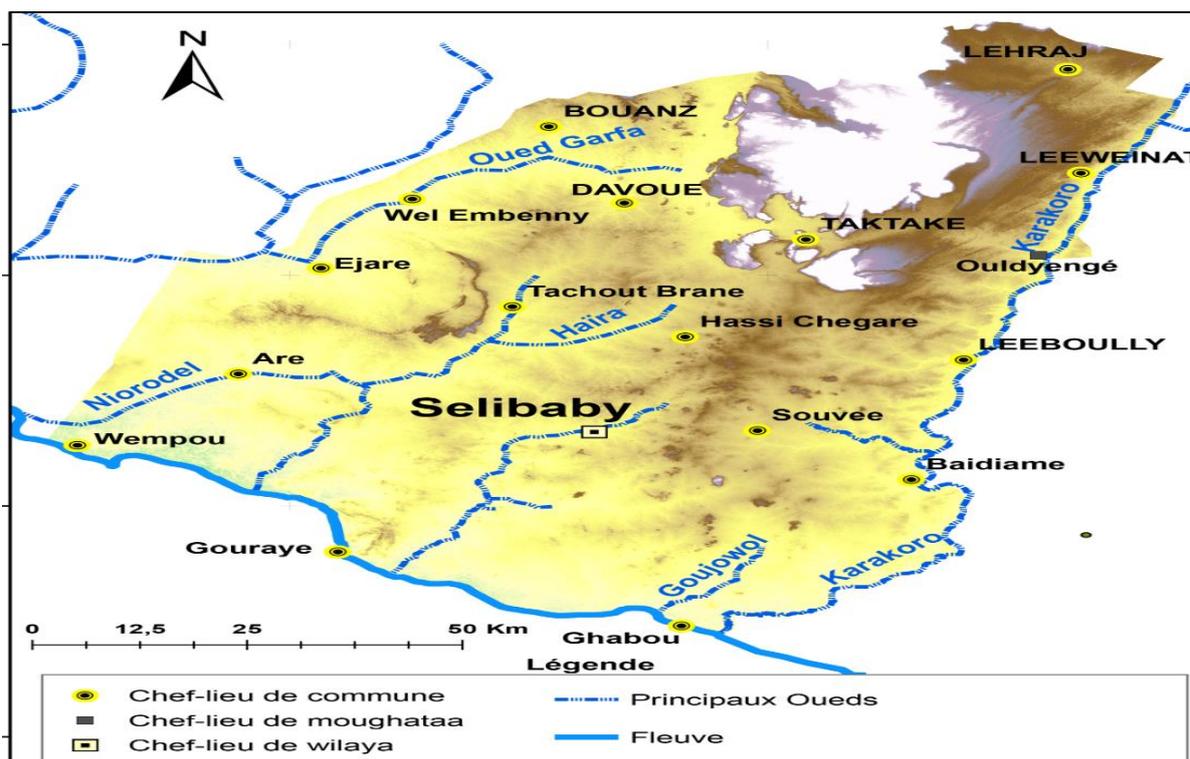
Le fleuve Sénégal constitue la principale source d'eau permanente du pays et de la Wilaya du Guidimakha. Quand le fleuve aborde Bakel (Gouraye), il est en zone semi-aride où il ne reçoit plus que de faibles apports. Son régime d'écoulement dépend essentiellement des précipitations dans le haut bassin. Il est caractérisé par :

- Une saison de hautes eaux de juillet à octobre ;
- Une saison de basses eaux à décroissance régulière de novembre à mai-juin.

Aujourd'hui, le fleuve voit ses débits régulés à la suite de la construction du barrage réservoir de Manantali ; c'est de la crue artificielle, opérationnelle depuis 1988, que dépend la production agricole.

Le Guidimakha dispose d'une mare à Gouraye d'une superficie de 150 ha. Elle est reliée au fleuve Sénégal qui l'alimente en eau exceptionnelle de crue. Elle est séparée du fleuve par un bourrelet dont l'altitude minimale est à la côte 23,5m IGN mais un chenal large de 10m permet son remplissage dès que la crue atteint la côte de seuil de 22,90m IGN. Il est à noter de nos jours une réduction de la capacité des mares et sources à contenir de l'eau pendant une certaine durée. Ainsi des mares qui autrefois étaient pérennes toute l'année, ne le sont plus que 8 mois de l'année, ceci depuis 1995, accompagné d'une dégradation de la végétation se trouvant aux alentours. Cette situation a favorisé la multiplicité des puisards et puits. Le Guidimakha, à l'instar des autres wilayas a connu la disparition de beaucoup de cours d'eau (mares et marigots) entre 1971 à 1985 suite à la sécheresse ce qui affecté la faune et la flore.

Carte 1 : les eaux de surface de l'Hinterland de la Commune de Sélibabi



Source carte IGN 1/200 000

1.1.3. Une morpho-pédologie variée :

La classification des sols s'opère dans le Guidimakha selon une double différenciation :

- Les critères topographiques et les propriétés des sols. Elle s'appuie sur la division entre hautes terres sèches du Diéri et terres basses et humides des zones alluviales.
- La qualité des différents sols : Dans le Diéri, on distingue les zones dunaires ; constituées des dépôts sablonneux de couleur claire foncée, peu lourd, en contraste avec les dépôts alluviaux du Walo avec une fine couche sablonneuse qui recouvre le sédiment de base en forte teneur en argile.

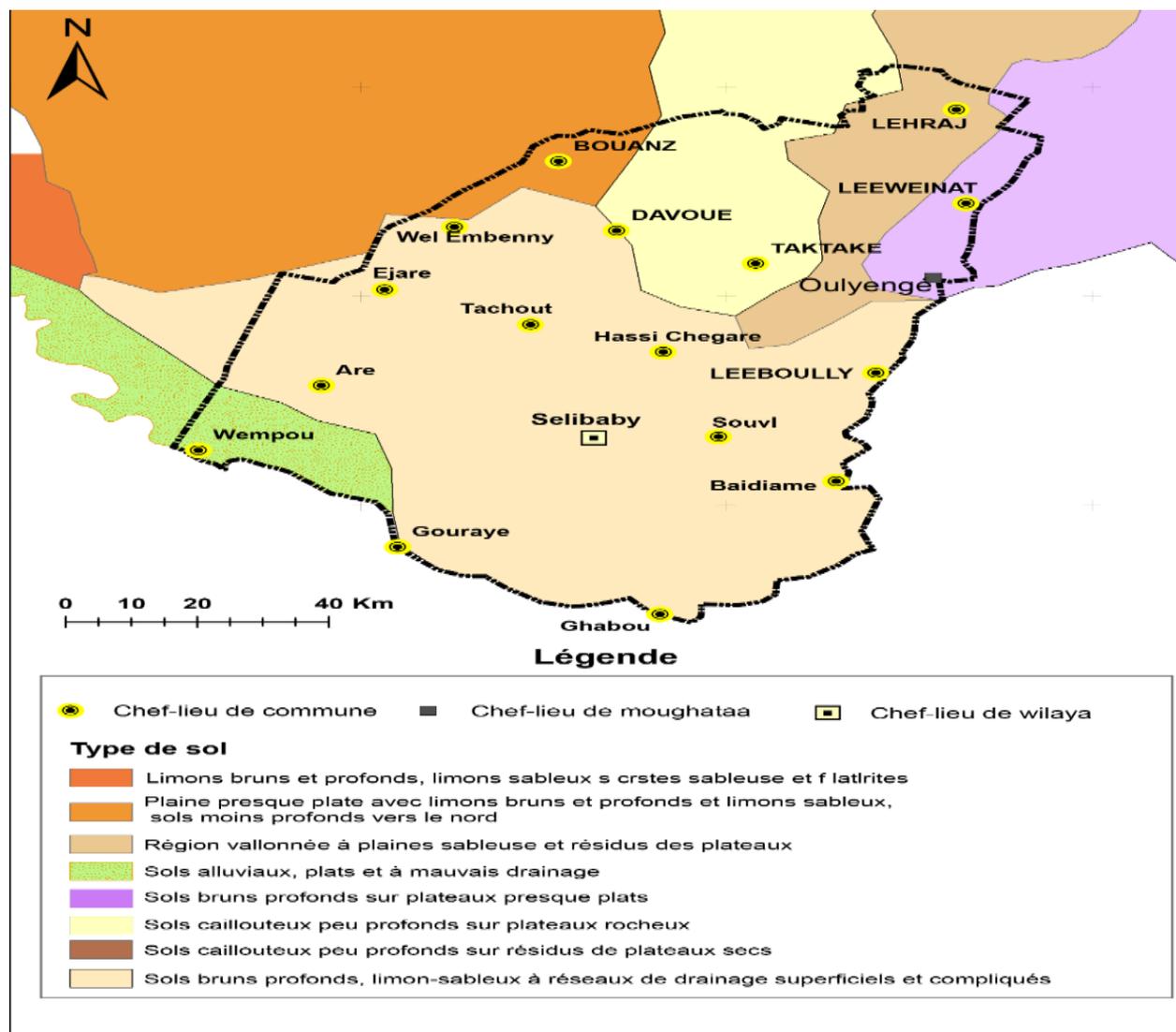
On peut faire une délimitation zonale des sols :

- ❖ Les parties les plus basses des bassins versants qui peuvent renfermer les lacs permanents. Ces sols sont à dominante argileuse (50% et plus) mais par l'inondation prolongée (150 jours), ils se trouvent dans un état de réduction permanente.

- ❖ Les sols walo (inondés pendant 30 à 120 jours) ; les sols riches en argile (30 à 50%), hydromorphes. Ils sont appelés vertisols.
- ❖ Les sols des anciennes levées non considérés parmi les vertisols à cause de la proportion moins forte d'argile (20 à 30%) et plus de limons (15 à 35%) et de sable (50 à 70%).

Les sols hydromorphes : La proportion élevée des sables (60 à 80%) et une baisse du pourcentage du limon (5 à 20%) c'est ce qui les distingue.

Carte 2: Types de sol dans la Wilaya du Guidimakha



Les caractéristiques du sol et la pluviométrie concourent à faire du Guidimagha l'une des régions agropastorales les plus riches et les plus convoitées en période de détresse.

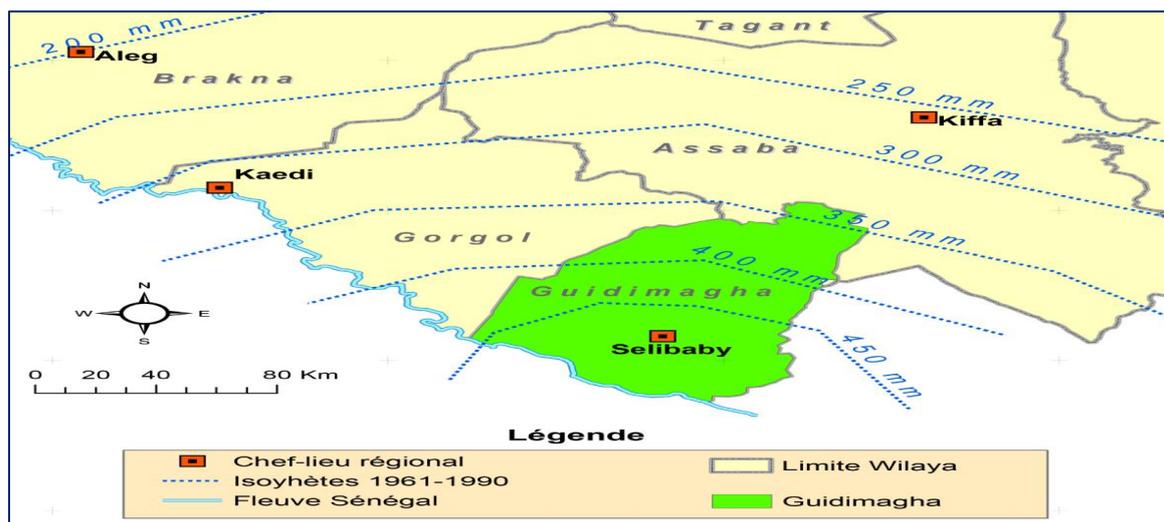
« La richesse et la diversité du potentiel arboré et herbacé représente un véritable gisement de ressources pour la Wilaya qui a accueilli 2 700 000 têtes de bétail en 2012 composés de bovins, camelins et petits ruminants venant des Wilayas voisines du Nord et de l'Ouest du Pays. » Monographie 2017.

I.1.4. Une pluviométrie annuelle exceptionnelle

Le climat est de type sahélien au Nord du Guidimakha et soudano-sahélien au Sud. Cette région dispose de la meilleure pluviométrie annuelle nationale, permettant aux pâturages de régénérer et aux nappes phréatiques de se reconstituer annuellement.

Avant la période de la sécheresse des années 70s et 80s, les précipitations étaient plus abondantes avec toutefois des variations interannuelles et irrégularités importantes. Ces dernières années, la moyenne annuelle des précipitations est autour de 539 mm dans la station de Sélibabi selon le GRDR (Atlas Sud-Est Mauritanien). En Aout, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de 157mm. La dernière normale climatologique calculée tous les trente ans se présente comme suit :

Carte 3: Les isohyètes calculées sur la période 1961-1990

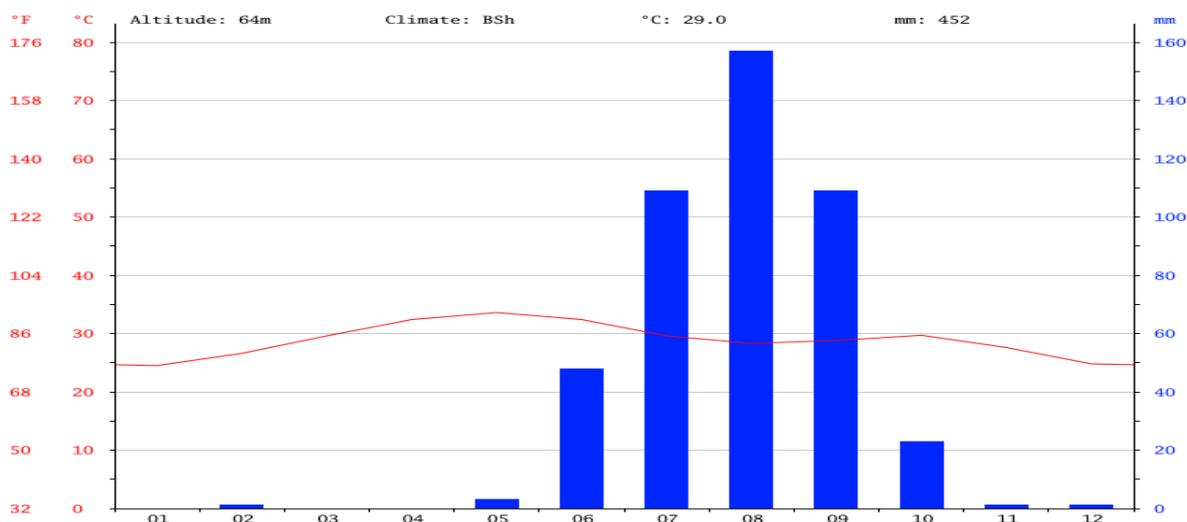


Source données : GRDR

La saison d'hivernage, ou saison des pluies, démarre généralement fin juin ou début juillet et s'étend jusqu'au mois d'octobre. Les pluies sont liées à la remontée de la mousson influencée par le front intertropical (FIT) qui domine les zones tropicales ouest africaines. Les pluies tombées alimentent un écoulement saisonnier des cours d'eau (oueds, affluents du fleuve) de la région et provoquent une érosion torrentielle intense.

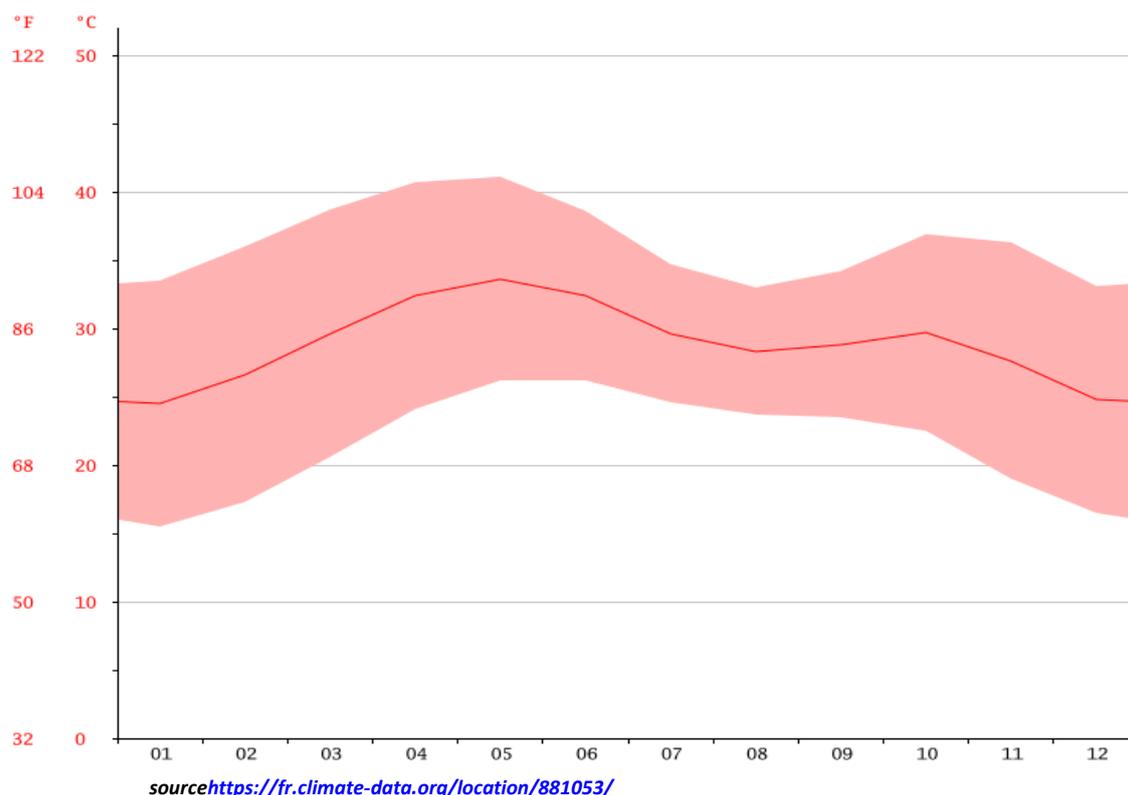
Les températures sont en général élevées, dépassant parfois les 40°C en avril et en mai avec une moyenne se situant à 29,5°C. L'évapotranspiration est également élevée. Au mois de Mai, la température moyenne est de 33.6 °C. Mai est de ce fait le mois le plus chaud de l'année. Janvier est le mois le plus froid de l'année. La température moyenne est de 24.5 °C.

Graphique 2: Diagramme climatique de Sélibabi



source <https://fr.climate-data.org/location/881053/>

Graphique 3: Courbe de température de Sélibabi



L'hydrographie et la pluviométrie prédisposent la zone de Sélibabi et son arrière territoire à jouer un rôle pionnier dans les politiques de Maitrise et de Gestion des eaux de Surface au Service du Développement intégré de la zone sud-Est. Toutefois, le constat est que les immenses quantités d'eau collectées par les Grands oueds se déversent dans le fleuve et vont vers l'océan laissant les populations, le Cheptel et les écosystèmes en lutte pour la survie à la recherche des eaux des mares et nappes. Très peu de barrages et digues sont recensés au niveau du territoire pour assurer une maîtrise des eaux et une mise à profit de l'aubaine saisonnière des pluies.

I.2. Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire

Le système statistique national ne produit pas, le plus souvent, les statistiques et les indicateurs socioéconomiques à l'échelle des Communes, ce qui suggère d'approcher le portrait du capital humain de la Commune sur la base notamment des données régionales et urbaines ou sur la base des données de la Moughataa si elles sont disponibles. La Commune de Sélibabi est effectivement typique de l'échelon urbain régional dont elle représente près de 89% selon les données du RGPH.

I.2.1. Le Capital Humain

I.2.1.1. Données démographiques

Selon les données du dernier RGPH de 2013 sur la population et l'Habitat, la Wilaya du Guidimakha compte 267 059 habitants, soit 7,5 % de la population totale du pays, qui totalise 3 537 368 habitants. La wilaya est, avec une densité de 26 habitants /km², en très au-delà de la moyenne nationale du pays, qui est de 3,5 habitants/km².

« La Moughataa la plus peuplée au niveau de la wilaya c'est bien celle de Sélibabi qui compte une population de l'ordre de 116 928 habitants représentant 44 % de la population du Guidimakha. La plus forte densité au niveau de la Wilaya se situe au niveau du chef lieu de la Moughataa, chef-lieu de la wilaya, c'est à dire Sélibabi, qui compte 29 785 habitants et une densité de 234 habitant/km².

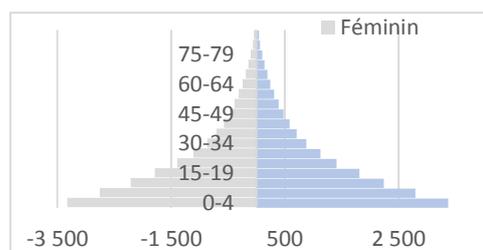
La commune de Sélibabi comptait, selon le dernier recensement réalisé en 2013, 29 785 habitants sédentaires, soit 10 % de la population régionale et près de 45% de la population urbaine de la Wilaya qui représente 21% de la population totale du Guidimakha selon le RGPH 2013. Les projections de l'ONS pour 2019 établissent la population de la Commune à 33 581 personnes englobant l'agglomération de Sélibabi proprement dite, et 22 localités suivant le peuplement ci-après² :

Tableau 1 : localités de la commune de Sélibabi

Code localité	Localité	Population 2013			Population 2019
		Homme	Femme	Total	
10020102	Wouro Sall Samba	74	78	152	171
10020103	Toumbou	140	138	278	313
10020104	Mbeighirett Blal	398	375	773	872
10020105	Mbeighirett Ndahmoud	21	12	33	37
10020106	Mamadou Gor	60	67	127	143
10020107	Mbeighirett Essahaba	101	96	197	222
10020108	Laechoucha	88	77	166	187
10020109	Mbeighirett Esselam	107	102	209	236
10020110	Galala	66	55	121	136
10020111	Oumar Niaki	13	21	35	39
10020112	Mbeighirett Groune	122	102	223	251
10020113	Wouro Mbaye	34	43	77	87
10020114	Mborobé	119	98	217	245
10020115	Wendeyol	68	65	133	150
10020116	Ehel Samba Abdarahmane Alassane	15	26	41	46
10020117	Fanghoulé 1	5	13	18	20
10020118	Fanghoulé 2	8	4	12	14
10020119	Demagha Foulbé	164	150	314	354
10020120	Demagha Elbidhane	4	3	7	8
10020122	Bafoulbé Louteid	103	78	181	204
10020123	Keibana	10	10	20	23
10020125	Diadié	9	17	25	28
100201 01	Selibabi	13 511	12 915	26 426	29794

Le rythme d'accroissement démographique est désormais moins soutenu et la fenêtre d'opportunité démographique est désormais ouverte dans la mesure où la population d'âge actif représente près de 50% de la population de la Commune avec 15 783 habitants âgés de 15 à 64 ans. La Ville est cependant à dominante jeunes soit 20 312 jeunes de moins de 20 ans correspondant à plus de 60% de la population.

Graphique 4 : Pyramide d'âges, Commune de Sélibabi, 2019
(Source ONS.)



1.2.1.2. Employabilité :

La population d'âge actif (14 à 64 ans) est de 125 500 habitants, soit 47% de la population totale selon les résultats du RGPH. Les résultats de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) pour 2014 révèlent que le taux d'activité au niveau de la Wilaya est de 47,2% pour une moyenne nationale de 46,5%. Le taux d'activité est cependant beaucoup plus élevé au niveau des personnes âgées (36-64 ans) qu'au niveau des tranches jeunes (14-35 ans) se situant respectivement à 68,6% et 37,3%.

Le taux d'activité de la Wilaya relève également une forte disparité du point de vue genre dans la mesure où le taux d'activité masculin se situe à 71,4% alors qu'il ne dépasse pas 27,5% pour les femmes. Par milieu, le taux d'activité en milieu urbain est légèrement plus élevé (48,5%) que celui du milieu rural (46,7%). Les femmes du Guidimakha semblent s'accommoder avec l'inactivité pour des

² ONS : Résultats du RGPH- Démographie. www.ons.mr et données 2019 fournies par l'ONS.

raisons culturelles et objectives, la migration des hommes à la recherche de l'emploi et l'emploi décent de la diaspora à l'étranger mettent une partie des femmes d'âge actif à renoncer à la recherche de l'emploi pour s'occuper des affaires familiales et de l'éducation des enfants.

En termes d'emploi, le taux de chômage se situe à 6,1% au niveau de la région, largement en dessous du niveau national qui se situe à 12,8%. Le chômage touche plus de femmes (7%) que d'hommes (5,6%). Il est plus élevé en milieu urbain (8,2%) qu'en milieu rural (5,3%).

En termes de groupes d'âges, le chômage sévit au niveau des tranches jeunes de moins de 24 ans (18%) et diminue considérablement au niveau des tranches d'âges supérieures à 34 ans où il est inférieur à 5%.

National/Régional	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi vulnérable
National	46,60%	12,80%	54,60%
Urbain	49,70%	17,20%	53,10%
Rural	42,90%	6,80%	56,60%
Hommes	69%	9,90%	60,30%
Femmes	27,50%	19,30%	41,10%
Guidimakha	47,20%	6,10%	60%
Masculin	71,40%	5,6%	75,70%
Femmes dont :	27,50%	7%	26,10%
Urbain	48,5	13,40%	48,50%
Rural	46,7	4,00%	64,10%

La faible prévalence du chômage au niveau de la région occulte cependant une forte prévalence de l'emploi vulnérable (travailleurs familiaux non rémunérés et travailleurs pour leurs propres comptes) qui se situe à 60%, légèrement supérieur au niveau national situé à 54,6%. L'emploi vulnérable frappe principalement les hommes plus de 75% et dépasse les 64% en milieu rural.

La forte domination de l'emploi vulnérable non rémunéré ou faiblement rémunéré explique la forte incidence de la pauvreté, son ampleur et sa gravité et ce en dépit de la pluralité des acteurs publics et privés intervenant en appui au développement de la région et leur durabilité. L'absence d'activités extractives ou manufacturières d'envergure expliquent à la fois la précarité de l'emploi et la prédominance de la pauvreté.

I.2.1.3. Pauvreté

La wilaya du Guidimakha compte en 2014 (49,1%) de pauvres selon les résultats de l'EPCV (seuil estimé en termes réels par ménage à 169 145 Ouguiya au prix harmonisé de 2014), ce qui correspond à un recul significatif de la pauvreté par rapport à 2008 qui se situait à 56,7%, ces taux étant les plus élevés de la pauvreté au niveau national sur la période. L'incidence de la pauvreté a effectivement reculé au niveau national pour l'ensemble des wilayas passant de 42% en 2008 à 31% en 2014.

La Wilaya reste cependant classée dans un groupe à part en terme de ciblage et d'analyse de la pauvreté : « les wilayas peuvent être regroupées en cinq groupes : un groupe constitué de la Wilaya la plus pauvre (Guidimakha), qui est la plus touchée aussi bien par la sévérité de la pauvreté que la profondeur et même l'incidence avec les indices respectivement 9,7%, 18,8% et 49,1% ». ³

Wilayas	Situation par rapport à la population totale de la Mauritanie					
	Indice (%)			Contribution (%)		
	P0	P1	P2	C0	1	C2
HodhChargui	28,3	7,7	2,9	10,9	9,9	8,6
Hodh El Gharbi	39,2	10,9	4,4	10,6	9,7	9,1
Assaba	43,5	14,3	6,7	12,8	14,0	14,9
Gorgol	38,2	10,5	4,3	11,8	10,7	9,9
Brakna	43,3	13,8	6,2	12,4	13,1	13,4
Trarza	32,2	11,7	6,0	7,8	9,3	11,0
Adrar	36,9	9,5	3,6	1,9	1,6	1,4
D.Nouadhibou	14,8	4,8	1,7	1,7	1,8	1,5
Tagant	49,0	12,8	4,6	3,5	3,0	2,5
Guidimakha	49,1	18,8	9,7	12,6	16,0	18,9
Tiris Zemmour	18,9	2,5	0,5	0,9	0,4	0,2
Inchiri	23,7	4,0	0,9	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	14,4	3,5	1,3	12,7	10,2	8,6
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

La contribution du Guidimakha à la pauvreté au plan national est de 12,6% pour l'incidence, 16% pour la profondeur et 18,9% pour la sévérité de la pauvreté soit des taux très élevés proportionnellement à sa contribution à la population nationale qui est uniquement de 7,5%. Les taux de pauvreté du Guidimakha par milieu relèvent un niveau de pauvreté légèrement plus élevé en milieu urbain 50,7% qu'en milieu rural 48,6%.

³ ONS : Profil de la pauvreté en Mauritanie -2014, publication de l'ONS Mars 2015, page 24

« L'incidence de la pauvreté au niveau du Guidimakha reste plus forte que celle observée au niveau du pays, même si elle a enregistré, au niveau de son évolution, des résultats meilleurs à ceux du pays. En effet, l'incidence de la pauvreté au niveau de la région est passée de 83,1% en 2000 à 62,7% en 2004 et à 56,7% en 2008, soit une réduction moyenne de 3,3% par an contre une réduction de 1,25% par an au niveau national ». ⁴La même tendance constatée par les auteurs du PRLP est maintenue pour la période 2008-2014 avec cependant une moyenne de 1,9% seulement soit un recul de pauvreté beaucoup moins soutenu sur les cinq dernières années.

« Pour l'extrême pauvreté, les résultats obtenus au niveau du Guidimakha sont également largement meilleurs qu'à l'échelle nationale. L'extrême pauvreté est passée de 62,5% en 2000 à 37,5% en 2008, soit 3,62% par an sur la période 2001-2008 contre une réduction de 0,9% pour l'extrême pauvreté au niveau national pour la même période. » ⁵Ce constat pour la période 2000-2008 n'est pas vérifié pour la période 2008-2014 où l'extrême pauvreté n'a pas diminué en chiffres relatifs, ce qui dénote d'une progression de l'extrême pauvreté en valeur absolues et en contribution nationale.

Au niveau de l'inégalité mesurée par l'indice de Gini, la Wilaya garde un niveau proche de la moyenne nationale.

Tableau 4 : Indices de Gini par wilaya 2008 – 2014.

Wilaya	2008	2014
HodhChargui	0,36	0,31
Hodh El Gharbi	0,31	0,34
Assaba	0,35	0,36
Gorgol	0,30	0,28
Brakna	0,34	0,33
Trarza	0,31	0,40
Adrar	0,33	0,30
Nouadhibou	0,34	0,30
Tagant	0,32	0,32
Guidimagha	0,33	0,35
Tiris Zemmour (le plus faible)	0,27	0,23
Inchiri	0,30	0,26
Nouakchott	0,31	0,32
Ensemble	0,38	0,34

Source : Indices de Gini par wilaya selon les EPCV et le profil de pauvreté de 2008 & 2014

Il en résulte que la Commune, comme toute la Wilaya, est particulièrement pauvre et requiert un plan de rattrapage territorial global permettant la valorisation des ressources du territoire et la mise à profit de ses potentialités.

⁴ MAED : PRLP du Guidimagha-2011-2015 page 64

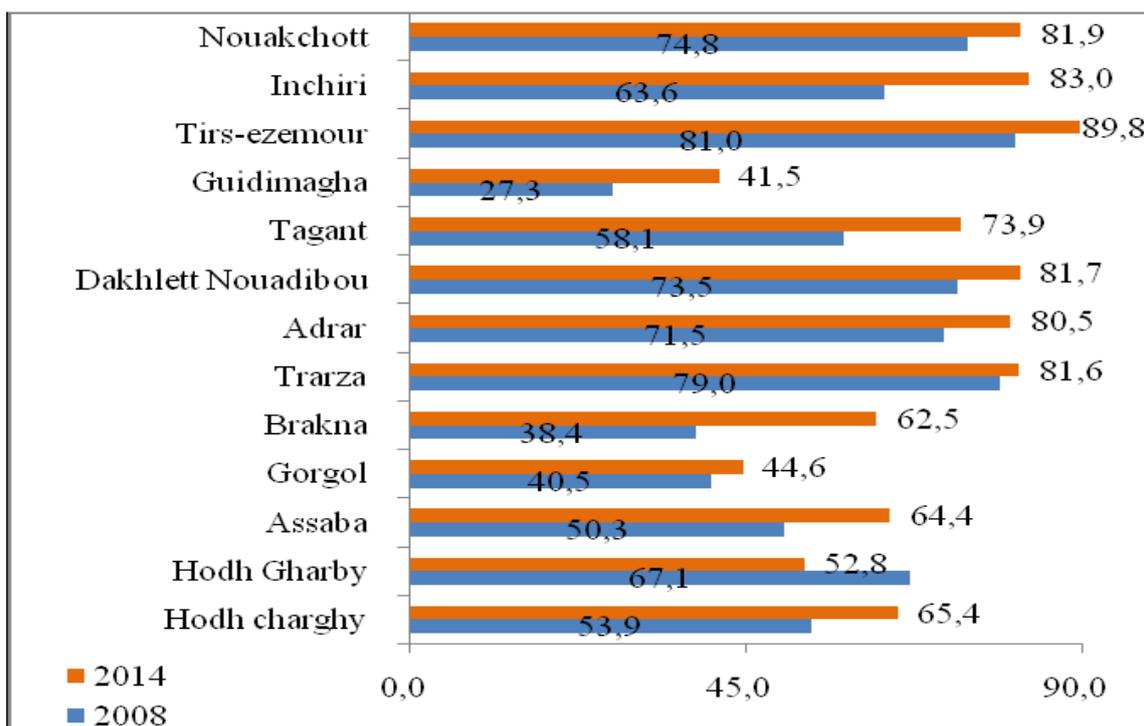
⁵ IDEM page 64

1.2.1.4. Alphabétisation

La Wilaya du Guidimakha possédait en 2008, le niveau d’alphabétisation à l’échelle nationale le plus bas, il se situait à 27,3% pour les adultes (EPCV 2008). Ce taux a nettement progressé en 2014 selon l’EPVC 2014 pour se retrouver à 41,5% caracolant toujours en bas du classement pour l’ensemble des wilayas du pays.

Les performances enregistrées par la Wilaya du Guidimakha en 2014 avec un taux d’alphabétisation en nette évolution par rapport à l’année 2008 lui permettent juste de s’approcher du taux enregistré par le Gorgol. Ce sont les seules wilayas dont le taux d’alphabétisation reste en deçà de 50%.

Graphique 5 : Taux de d’alphabétisation par wilaya en 2008 & 2014 (EPCV)



1.2.2. Le Capital infrastructurel de la Ville de Sélibabi

La Ville de Sélibabi concentre le principal capital infrastructurel multifonctionnel de la Commune et de la Zone Sud, sa qualification urbanistique, architecturale, infrastructurelle, environnementale, économique et sociale dans une optique de développement durable devrait former un objectif stratégique de l’aménageur national et des pouvoirs territoriaux.

1.2.2.1. Le Tissu urbain de la Ville de Sélibabi

a) L’espace urbain initial

Le statut administratif de la ville de Sélibabi est passé d’une localité à un chef-lieu de wilaya, au cours des années 1980, sans que des mesures d’accompagnement véritables ne soient prises.

Ce statut n’a pas véritablement changé la tradition d’occupation de l’espace, apparentée à ce qui se passe pour un village : la famille, en grandissant, reste dans la limite de la disponibilité de l’espace initial, entraînant une vie quotidienne de tous les membres de la famille dans la même concession familiale.

Les rédacteurs du PDEL de 2009 ont décrit le cadre bâti initial comme suit :

Le cadre bâti de la ville de Sélibabi est composé des entités suivantes :

Bambaradougou : le quartier le plus ancien de la ville, construit sur un monticule entre les 2 oueds. Il est caractérisé par un bâti traditionnel en banco recouvert avec des enduits en argile stabilisés à la bouse de vache. Les rues sont tortueuses. Ce quartier abrite 2 mosquées, 2 espaces « arbres à palabres », l'ancien marché, la DREF, l'école Sélibabi 1, un cimetière avec une zone d'activités située sur les berges de l'oued (décorticage de mil, confection des agglos en argile). Ce quartier compte 1658 habitants (composante Soninké) et couvre 17,8 ha soit une densité 93,28 habitants à l'hectare. C'est le quartier le plus dense de la ville.

Kotchinkhollé : C'est le quartier d'extension du côté Ouest de Bambaradougou avec la même structure pour sa partie Est, et une densité plus faible. Il est caractérisé par un bâti traditionnel en banco semblable à celui de Bambaradougou. Les rues sont tortueuses. Ce quartier contient 2 mosquées, le nouveau marché (construit par AMEXTIPE), un ancien cinéma transformé en boutiques, l'école Sélibabi 2, une aire d'abattage en réfection sur les berges du fleuve, à côté d'une zone d'activités (décorticage de miel, confection des agglos en argile). Ce quartier compte 3293 habitants (composante Halpular en majorité, Soninké en minorité, maure rare) et couvre 48,1 ha, soit une densité de 88,77 habitants à l'hectare. C'est le quartier le plus dense de la ville après Bambaradougou.

Le quartier administratif : c'est le quartier officiel regroupant la grande majorité des bureaux des institutions publiques et des résidences des fonctionnaires de l'Etat. Ce quartier s'articule au reste de la ville grâce à une grande place qui est le lieu des principales activités officielles et économiques de la ville. Il abrite les bureaux et la résidence du Wali, les bureaux et la résidence du Hakem, les bureaux et la résidence de la Subdivision des Travaux Publics, Mauritel, Mauripost, le Centre de Formation professionnelle, la Commune, la DRSN, la Gendarmerie, la Garde nationale, la Délégation et l'inspection MDRE, la Somelec, un Centre de Santé Type B. Ce quartier compte 1703 habitants (toutes composantes ethniques confondues) et couvre 19,6 ha, soit une densité 68,49 habitants à l'hectare.

Le quartier Silo : c'est un quartier de moyenne densité, situé dans le prolongement Est du quartier Bambaradougou. Ce quartier tire son nom d'un ancien silo pour le stockage des céréales. Il connaît un développement sur la route de Melgué. Ce quartier abrite l'école Sélibabi 4, et compte 1810 habitants (composante maure en majorité) avec une densité de 32,19 habitants à l'hectare.

Le quartier Hôpital : du côté nord du grand oued, sur la route de Kaédi s'est développé après la construction de l'Hôpital, d'où son nom. Ce quartier en formation regroupe quatre petits développements séparés par des oueds : (Edebaye Ehel Said, Ehel Neini, Hay Musaferine Mali, Dar Salam (ex eddebaye Amedou). Les équipements sont regroupés au niveau de l'axe Sélibabi -hôpital avec une cité pour la coopération chinoise, la centrale sonelec, Domsat, l'hydraulique, le projet Japonais pour la lutte contre le ver de guinée, l'hôtel de Sélibabi en chantier, l'école Sélibabi 5, une aire d'abattage, un enclos pour bétail et 2 cimetières.

Ce quartier compte 276 habitants et couvre 25 ha, soit une densité de 11,04 habitants à l'hectare.

Le quartier Collège : du côté Sud du grand oued, à la sortie vers Gouraye, s'est développé après la construction du collège, d'où son nom. En formation, il regroupe deux petits développements urbains séparés par un oued : (collège et quartier Musaferine Sénégal). Les principaux équipements sont regroupés au niveau de l'axe menant vers Gouraye : un lycée avec les logements des professeurs, l'école Sélibabi 3, la zone militaire, la maison des jeunes, le stade. Ce quartier compte 1100 habitants et couvre 69,5 ha soit une densité 15,84 habitants à l'hectare.

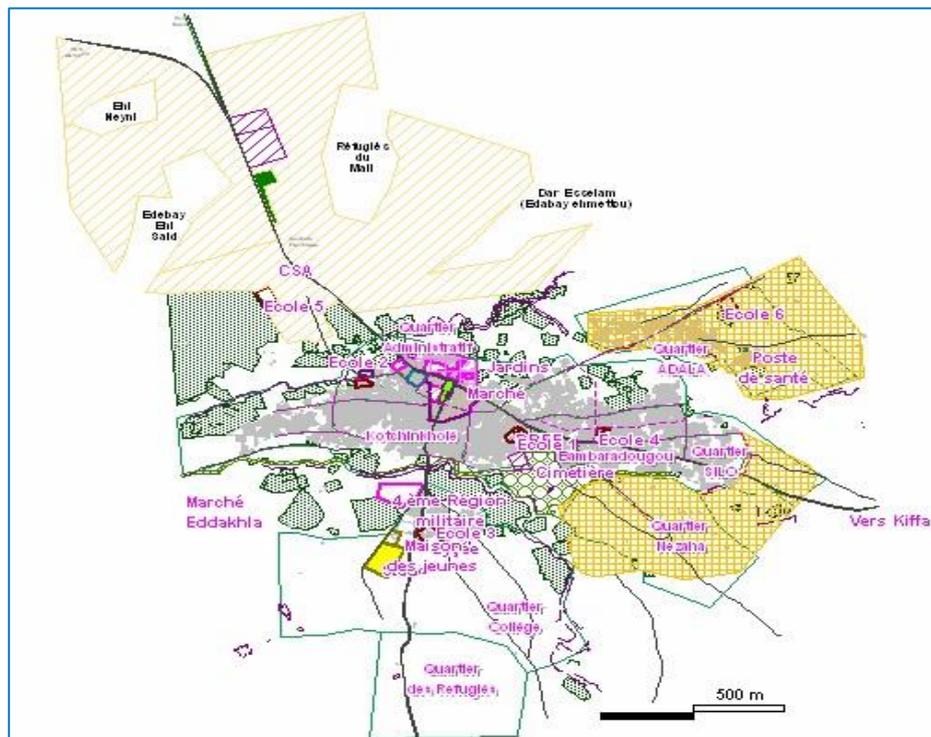
Le quartier Nazaha : à l'Est du quartier Silo et dans son prolongement naturel derrière l'oued, s'est développé un quartier spontané très peu dense, Nazaha. Le seul équipement que comprend le quartier est l'école primaire Nazaha. Ce quartier compte 500 habitants et couvre 19,6 ha soit une densité de 13,3 habitants à l'hectare.

Le quartier Adala : Au nord du quartier silo, derrière l'oued, s'est développé le quartier spontané très peu dense Adala. Les seuls équipements que comprend le quartier sont l'école primaire Sélibabi 6 et

un poste de santé. Ce quartier compte 500 habitants et couvre 19,6 ha soit une densité de 13,3. »⁶

Le Quartier Moussafrin en référence aux rapatriés du Sénégal est situé dans la partie Sud, un quartier maure où la densité est moins accentuée avec des constructions en dur mais souvent non clôturées. Il vient d'être intégré à la zone d'extension en cours d'aménagement par ISKAN.

Carte 4 : Vue générale des quartiers de Sélibabi



Le statut de propriété est rarement formalisé par un acte administratif : permis d'occuper et à fortiori titre foncier. Aucun espace public, ni une réserve foncière n'ont été prévus.

Les collèges 3 et 4 ont été créés pour désengorger les lycées 1 et 2 et pour améliorer l'accessibilité des élèves aux établissements scolaires ; mais faute terrain disponible, les deux collèges n'ont jamais été construits.

Les routes se caractérisent par l'étroitesse, la sinuosité et l'impraticabilité en saison des pluies ; aucune voie n'atteint la largeur 9 mètres. Ce qui fait de Sélibabi l'unique, chef-lieu de wilaya qui n'a pas profité des 12 kilomètres prévus dans le cadre du PDU, ni du Programme de l'État de 2010.

La situation des routes et voies secondaires est plus que déplorable se terminant, le plus souvent, en cul-de-sac. L'écoulement des eaux usées, dans les rues et les crevasses, sont monnaie courante.

La circulation du matériel roulant et des piétons est très difficile dans les rues de la ville.

Le site de la ville est niché entre deux marigots puissants qui débordent en saison des pluies augmentant démesurément son aversion à l'inondation notamment les bas quartiers : élevage et marché des grains.

Suite aux différentes tentatives de restructuration de la ville et aux inondations de 2019, une zone d'extension au sud de la ville a été identifiée et en voie de viabilisation par ISKAN.

Au niveau de la configuration urbaine par type d'Habitat, on distingue essentiellement :

⁶ ETASCO-BNETD : « Schéma Directeur d'Aménagement Urbain » 2009. P. 17.

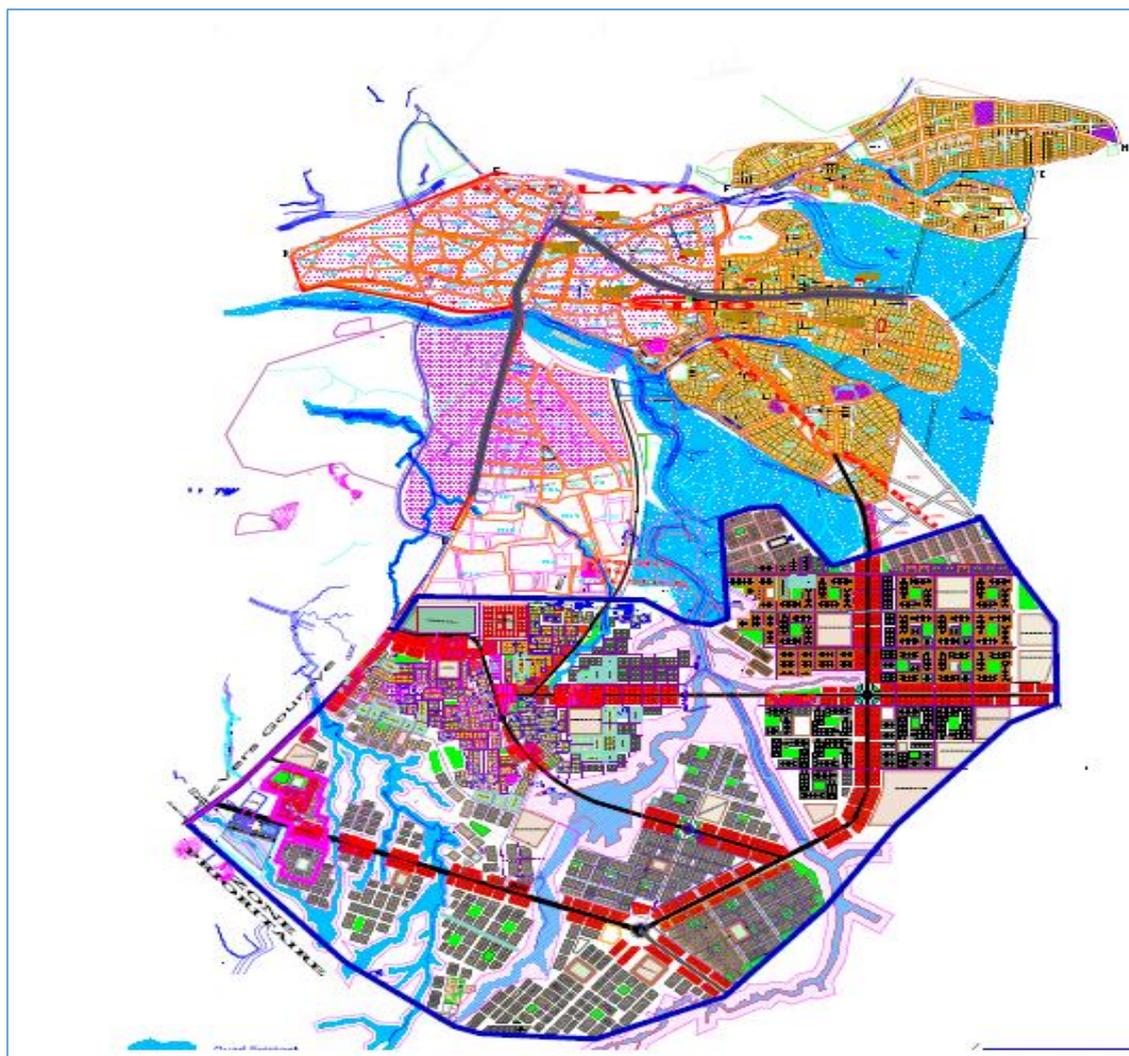
- ❖ **Le noyau ancien de la ville** constitué par le quartier de Bambaradougou, quartier soninké qui se caractérise par la densité de la population, l'é étroitesse des voies, leur sinuosité et le déversement des eaux usées.
- ❖ **Le quartier administratif** qui concentre les administrations, les services déconcentrés et communaux.
- ❖ **Les quartiers de Adalla, Collège, Tadreissa...** qui se caractérisent par une occupation anarchique sans voirie véritable, ni espaces et réserves publics bien que considéré comme de nouveaux quartiers.
- ❖ **Les marchés** (central, Dakhla et le marché des grains) qui se succèdent occupant le centre-ville.

b) L'extension de la Ville de Sélibabi :

Le Projet d'extension dont l'objectif principal est la modernisation de la ville est en train de s'exécuter dans le cadre d'un programme d'urgence suite aux inondations de 2019 pour recaser les sinistrés des dites inondations.

Le projet d'extension du quartier dans la zone sud de la ville prévoit la viabilisation de plus de 5 000 lots, la réalisation des adductions d'eau et d'électricité et la réalisation de plusieurs équipements et Services publics dont l'Hôpital régional, des écoles, un complexe commercial composé d'une foire des produits agricoles et un Marché de trente-quatre boutiques et un souk, un abattoir moderne et la construction de 50 logements prévus pour les sinistrés des inondations de 2019 (Source ISKAN).

Carte 5 : Plan de restructuration et d'extension de la ville de Sélibabi conduit par ISKAN



Une deuxième extension est prévue par ISKAN sur l'axe de sortie vers la Commune de Ghabou, cette extension représente une nouvelle perspective de développement de la Ville qui sera desservie par la Route ould Yenge-Selibabi -Ghabou.

Le Projet d'extension est une solution provisoire aux problèmes urgents suscités par les inondations de 2019, mais les inondations ont tout simplement soulevé certains aspects de l'anarchisme du développement de l'occupation de l'espace urbain et du dimensionnement des ouvrages de franchissement. Sélibabi est en effet une ville qui requiert un aménagement de la ville suivant une démarche plus prospective et plus réaliste qui tient compte de sa position géographique, de ces contraintes naturelles, socio-économiques et de ses besoins vaires, spatiaux, logistiques, économiques, d'aménagement et d'habitat. La Ville dispose de potentialités intéressantes tout comme son arrière territoire, mais l'identité à imprimer au territoire comme grenier du pays et réservoir hydrographique de desserte des territoires riverains sont autant d'atouts à prendre en compte dans une vision d'aménagement plus globale où la Ville de Sélibabi pourrait jouer un rôle de grand centre céréalière et commerciale dans la zone et les territoires limitrophes. Les projets d'aménagement, sous peine de revivre l'expérience de l'extension de Rosso, doivent être accompagnés par de grands programmes de logements sociaux.

1.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville :

1.2.2.2.1. Les Infrastructures de Transport

Les infrastructures de transport sont l'un des déterminants clés du développement, la qualité de la mobilité, du désenclavement et des infrastructures contribue considérablement à la dynamique économique.

Le secteur des transports participe à hauteur de près de 3% du PIB national sur la période 2001-2015 selon la SCAPP et contribue à hauteur de 07% dans l'emploi dans le secteur informel en 2017 selon l'ENESI.

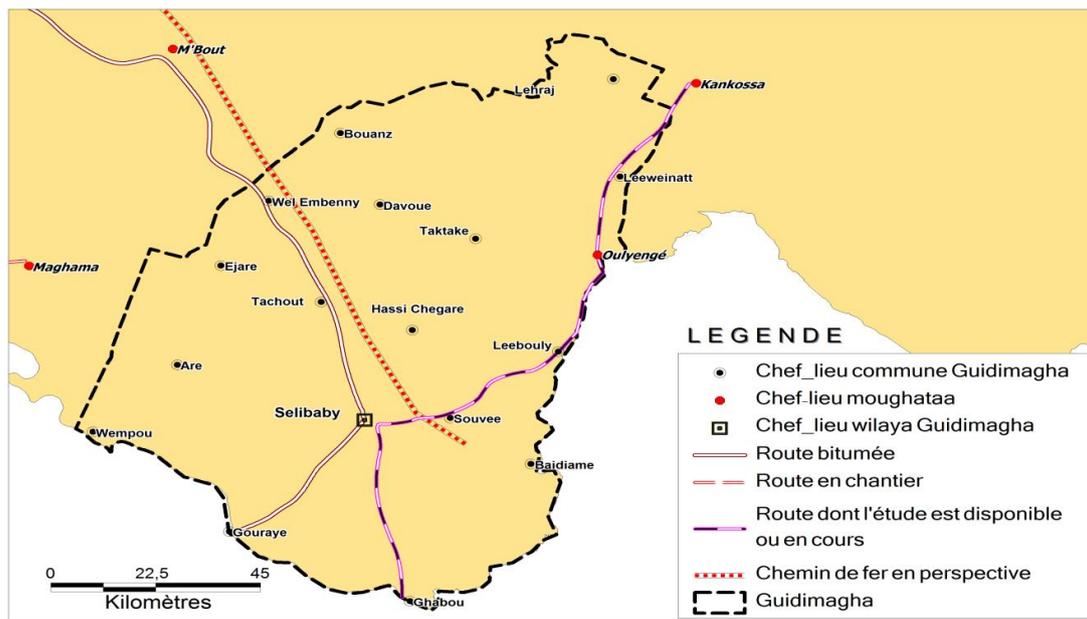
La Wilaya est réputée comme étant l'une des Wilaya les plus enclavées tant au plan de la desserte frontalière avec les autres régions qu'au plan de la mobilité intérieure au sein de la Wilaya.

La morphologie de la région associée à une pluviométrie élevée et un très fort débit au niveau des grands oueds en période hivernale rendait le transport terrestre impraticable par le passé. Les pistes rurales et celles en terres améliorées étaient régulièrement endommagées par les eaux des oueds et vallées isolant parfois la Wilaya toute entière pendant quelques jours.

La Construction de la route Mabout-Seilibabi achevée en 2012 et le tronçon Seilibabi- Gouraye a contribué à atténuer l'enclavement de la Ville et certaines Communes de son arrière territoire, mais les territoires du Sud-est, Est et Nord -Est restent fortement enclavés et ne sont desservis que par des pistes rurales. Les Communes de Ghabou et de Baidiam connaissent à nos jours des périodes d'enclavement total pendant la période hivernale, ce qui les coupe de la Ville de Selibabi principal centre d'approvisionnement.

Le Projet de construction de la route Kiffa-Sélibaby via ould Yenge et Seylibabi-Ghabou constitue un projet vital pour le désenclavement de l'arrière territoire de la Commune et de la partie Nord-Est, Est et Sud de la région, dans la mesure où via Kankossa il désenclavera les Communes de Leweinat, Ould Yenge, Bouilly, Souve, Seilibabi et Ghabou.

Carte 6: Représentation du réseau routier de la Wilaya du Guidimagha



Le transport aérien était par le passé un moyen privilégié pour une catégorie de voyageurs de la région mais le celui-ci est suspendu depuis plusieurs années en dépit de l'existence d'un aéroport de catégorie 3C, comportant une piste de 2500 M de longueur et 45 KM de largeur, une aérogare de 330 M2 avec une capacité de 15 000 passager/an au niveau de la Ville.

Des pré-requis liés à la sécurité du transport aérien dans un contexte de montée du terrorisme au niveau du Sahel sont à l'origine de la fermeture de cet aéroport, toujours d'actualité.

Malgré tous ses handicaps, Sélilibabi a l'avantage, de se trouver au centre de la wilaya et le transport est très dynamique malgré la qualité et la praticabilité des pistes. En effet, toutes les localités de la wilaya sont régulièrement desservies à partir de Sélilibabi. Au moins une navette est assurée par jour et si besoin est plusieurs navettes sont programmées par jour. La Ville dispose déjà d'une gare routière et une deuxième grande gare routière est prévue dans le Projet d'extension.

a) La Voirie Urbaine de Sélilibabi :

Les infrastructures routières urbaines de Sélilibabi sont constituées de voies sinueuses de largeur variable ne dépassant les 9 mètres qu'exceptionnellement. La seule voie bitumée est la voie communément appelée «contournante» qui relie la route Kaédi – Sélilibabi à la voie Sélilibabi – Gouraye. La situation des voies secondaires est plus que déplorable.

Le désengorgement de la ville, l'amélioration de la circulation des biens et des hommes, nécessitent à titre d'indication la libération des emprises des voies principales et le bitumage des axes suivants selon le diagnostic participatif :

- De la place centrale à la place Silo ;
- De la place centrale à la route Gouraye en traversant le quartier collège ;
- De la place centrale vers la contournant en passant par le Marché Dakhla ;
- Le bitumage des grandes artères du Projet d'extension.

Le Projet d'extension prend déjà en charge une bonne partie de la voirie et prévoit l'ouverture des axes majeurs en de 80 axes secondaires. Mais l'essentiel de la voirie est prévu dans la zone d'extension. Il est recommandé de requalifier les anciens quartiers et bitumer les axes vitaux.

1.2.2.2. Les infrastructures d'eau potable

L'approvisionnement en eau potable est aujourd'hui assuré à partir de l'eau du fleuve Sénégal. L'eau est traitée au niveau de Gouraye et acheminée par une conduite de PEHD longue de 45 km.

Cette eau est stockée dans une bache en acier vitrifié d'une capacité de 1 000 M3, La bache précitée alimente un château d'eau d'un volume de 500 M3, surélevé de 20 mètres.

L'eau est disponible en quantité et en qualité, or le réseau de distribution est vétuste et présente des fuites par plusieurs endroits. L'ampleur des fuites est telles qu'à partir de 22 heures, quand la consommation des ménages baisse, mes fuites d'eau continuent à alimenter les mares d'eau qui se trouvent au milieu de la ville et inondent certaines voies.

Le réseau est réalisé en PVC avec des petits diamètres (maximum 63) et fuite partout. La SNDE qui gère le réseau ne possède pas de plan de recollement. L'emplacement des conduites du réseau de ce fait sont mal connus.

Le réseau dessert, actuellement, 3 800 abonnés.

Le recoupement, entre les données de l'ONS et celles de la SNDE, révèle un taux de desserte de près de 100%.

En effet, selon l'ONS, la population de Sélibabi serait de 32 065 avec une taille moyenne de ménage de l'ordre 9 personnes.

La SNDE déclare avoir 3 800 branchement actifs soit une population desservie de :

$3\,800 \times 9 = 34\,200$ bien supérieure à la population actuelle.

1.2.2.3. L'infrastructure électrique

La ville de Sélibabi est connectée depuis 2013 au réseau hydroélectrique du barrage de Manantali, avec un poste de transformation 90/33 dont moins de 30% de la capacité sont utilisés. Un réseau BT alimente 3 100 connexions actives et un réseau MT qui alimente 16 postes de transformation.

Le réseau est géré par la SOMELEC dans le cadre de la gestion globale du barrage de Manantali par l'OMVS.

Malgré la puissance développée, les ménages se plaignent d'une électricité de mauvaise qualité. Dans certains quartiers de la ville, la puissance reçue arrive à peine à faire fonctionner un téléviseur et quelques ampoules. Deux équipements électriques ménagers ne peuvent pas fonctionner à même temps.

Suite aux discussions avec les responsables de la SOMELEC, il en est ressorti que c'est un problème de réseau au niveau de la ville de Sélibabi.

Techniquement, le réseau Moyen Tension (MT) doit alimenter des postes de transformation qui eux-mêmes alimentent le réseau Basse Tension (BT). C'est ce dernier qui fournit l'électricité aux ménages.

Il n'y a pas d'espace public pour permettre la construction desdits abris ; les services techniques n'ont fait que prolonger le réseau BT, largement surchargé. Le résultat est que les ménages, en dehors du centre-ville, reçoivent une tension de moins de 160 volts. Ce qui fait que le fonctionnement et la durée de vie des équipements électriques ménagers s'en trouvent affectés.

Pour pallier cette situation et faire profiter la ville de la puissance électrique disponible, il est nécessaire selon le CCC de :

- Libérer des emprises actuellement occupées par des habitations pour la construction de postes de transformation ;
- Construire 16 postes de transformation ;
- Prolonger le réseau BT pour un maillage conséquent de la ville.

1.2.2.2.4. L'assainissement liquide :

a) Assainissement des eaux de pluie

La ville est traversée par plusieurs oueds charriant d'importantes quantités d'eau de ruissellement et contre lesquelles la ville n'est dotée d'infrastructures de gestion des eaux de pluies.

Les lits de ces oueds, sous l'effet de l'érosion hydrique, ne cessent de s'élargir grignotant sur l'espace habité et cultivable. La bretelle qui relie la route Kaédi-Sélibabi à la route Sélibabi-Gouraye communément appelée la «contournante» a été aménagée sur le lit de l'Oued le plus important qui traverse la ville du Nord au Sud-Ouest. Cette route a été réalisée sur une digue et un pont sous dimensionné. Ce sous-dimensionnement a eu pour effet de faire stagner l'eau dans une cuvette artificielle, aussi longtemps, que la pluie perdure à Sélibabi ou en amont des oueds qui traversent la ville.

Dans cette situation, le quartier d'Élevage s'en trouve inondé par la montée des eaux.

Au cours de l'hivernage de 2019, toutes les portions de voies bitumées ont été sérieusement endommagées suite aux inondations et ne permettent plus que le passage d'un seul véhicule léger à la fois. Par contre, les camions pour passer doivent manœuvrer avec beaucoup de précautions.

Finalement, le problème de l'assainissement des eaux de ruissellement constitue un sérieux problème pour l'agglomération de la ville de Sélibabi.

Pour parer à cette situation, la maîtrise des eaux de pluie du bassin versant s'avère nécessaire et le dimensionnement des ouvrages hydraulique notamment le pont de la « contournante » .

b) L'Assainissement des eaux usées

La ville ne possède pas de réseau collectif d'assainissement des eaux usées.

Les eaux usées sont évacuées exclusivement dans des fosses d'aisance construites le plus souvent dans les emprises de rues.

1.2.2.2.5. L'Assainissement solide

Ce diagnostic a été conduit en étroite collaboration avec le service technique de la commune de Sélibabi. Il concerne, aussi, bien l'assainissement des déchets solides, liquides et des eaux de pluie.

- La gestion des déchets solides

Le service de gestion des déchets est embryonnaire dans la commune de Sélibabi. La commune et, notamment, la ville de Sélibabi produit des quantités considérables de déchets solides.

- La typologie des déchets

La ville de Sélibabi produit essentiellement deux types de déchets solides : les déchets ménagers et les déchets spéciaux (biologiques et médicaux).

Les déchets ménagers sont caractérisés par une forte proportion de plastiques sous différentes formes. Quant aux déchets spéciaux, ils sont, essentiellement, constitués des déchets de commerces spécialisés (boucheries, poissonneries...) et des déchets de l'hôpital.

- Quantités des déchets

Les quantités produites ne sont et n'ont jamais été réellement mesurées. Leur caractérisation précise n'a jamais été faite. On ne connaît, donc, pas le potentiel de production par habitant et, encore, moins la densité et la composition des déchets à traiter.

- Gestion actuelle des déchets

La commune tente de mettre un système d'enlèvement des ordures payant par les ménages en collaboration avec des opérateurs privés, notamment, les charretiers.

Un dépôt final a, déjà, été identifié. Suite à l'extension de la ville, il s'est retrouvé dans la zone du nouveau recasement.

La commune est en train d'identifier un nouveau dépôt final et de mettre en place un système d'enlèvement des ordures en définissant sa fréquence et sa tarification.

En attendant la mise en œuvre de ce système d'enlèvement des ordures, les lits des marigots sont envahis par les déchets de ménages.

Quant aux déchets biologiques et médicaux qui sont, pour l'essentiel, produits par l'hôpital régional, un incinérateur, dernière génération, est prévu à cet effet. Il suffirait d'organiser l'acheminement des déchets du centre et des postes de santé vers cet incinérateur pour en assurer le traitement.

1.2.2.2.6. Les Infrastructures marchandes

Rappelons que la Wilaya du Guidimakha est l'une des régions les plus peuplées de la Mauritanie.

La commune de Sélibabi, de par sa situation géographique, a été, longtemps enclavée et inaccessible, durant la saison des pluies. Cette situation d'enclavement a poussé les grands commerçants, pour la plupart, des autochtones, à développer un système de distribution, de stockage et d'acheminement des marchandises à Sélibabi, pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires de la plupart des localités du Guidimakha, densément peuplées.

L'enclavement de la ville de Sélibabi n'a connu un dénouement véritable que suite à la construction de la route bitumée Nouakchott/Kaédi/Sélibabi, parsemée de nombreux ouvrages hydrauliques. La nouvelle situation a facilité l'approvisionnement du marché de Sélibabi, sans pour autant, changer les conditions d'enclavement des localités dépendantes du marché de Sélibabi.

Le rayonnement du commerce dépasse largement le territoire national pour approvisionner des régions frontalières du Sénégal et du Mali en témoigne la taille et le nombre de comptoirs commerciaux qui émaillent les deux frontières avec les deux pays.

Finalement, le commerce florissant à Sélibabi est, donc, le fruit d'une circulation marchande, longuement développée dont le rayonnement régional s'est amplifié et a perduré avec la construction de la route bitumée Nouakchott-Kaédi-Sélibabi-Gouraye.

En retour les produits de l'agriculture notamment sous pluies et les produits de la cueillette sont acheminés par les producteurs à Sélibabi, vendus en vrac pour des commerçants.

Ces produits sont traités, reconditionnés et revendus en gros pour approvisionner tous les marchés de la Mauritanie (sorgho, niébé, maïs, gomme arabique, pain de singe, jujube...).

L'économie de la commune de Sélibabi est donc dominée par le commerce, l'agriculture et l'élevage sont pour ainsi dire marginaux, au niveau de la Commune quand bien même elles sont la source de sa productivité.

La ville de Sélibabi comprend 5 marchés :

- Le Grand Marché construit autour du marché municipal,
- Le marché Dakhla,
- Le marché des Grains,
- Le marché sis dans le quartier collège et
- Le marché élevage.

En réalité le marché Dakhla n'est que le prolongement du Grand Marché, ils se juxtaposent. Le marché des grains se trouve quant à lui dans le prolongement nord-est toujours du grand marché et ce marché en plus des produits de consommation courante, il s'est spécialisé dans la vente des grains et des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les produits vendus sur le marché élevage, sont, en particulier, des légumes, des fruits, du poisson et de la viande.

Les marchés élevage et des grains sont, régulièrement, inondés lors de la saison des pluies avec des pertes de stocks substantielles. Il s'agit particulièrement du marché à grains.

Tous ces marchés se caractérisent par des routes sinueuses et étroites, ne permettant pas la fluidité de la circulation des hommes, des marchandises et à fortiori le matériel roulant.

En cas d'incendies, lors des heures de grandes affluences, les pertes humaines et en matériel seraient incommensurables.

Les vendeurs ambulants qui occupent la place centrale et les bords des voies qui traversent les différents marchés, amplifient la situation d'insalubrité et de manque de fluidité de circulation dans lesdits marchés.

Le grand marché, le marché Dakhla, le marché de grains, le marché élevage font tous face aux contraintes de :

- Densité,
- Absence de passage pour les usagers et les secours,
- Mélange des activités,
- Les marchés de grains et d'élevage sont inondables et inondés à chaque hivernage,
- Le marché du collège propriété de la commune ne fonctionne que timidement, seules deux boutiques sur les 24 Boutiques sont louées,
- Un deuxième Marché de la Commune inexploité existe au niveau du quartier Ecole 2, ce marché de 18 Boutique et d'un Hangar est totalement délabré et inexploité, il est en plus situé dans un emplacement inondable.

Le CCC en réponse à ces contraintes recommande :

- La restructuration du grand marché (création de passages, dispositif de sécurité incendie, assainissement des eaux pluviales, séparation des activités) ;
- La restructuration du marché de grains (création de bouches d'incendie, assainissement des eaux pluviales, séparation des activités, Police d'hygiène et de salubrité) ;
- Création d'une zone de stockage réfrigéré au marché de l'élevage ;
- Création de nouvelles infrastructures dans la zone d'extension, Marchés et foire pour les produits agricole, Marché maraicher, souk et kiosques d'étalages et unité de réfrigération.

1.2.2.7. Les Services économiques et financiers :

a) Les Services Bancaires et financiers

La Ville connaît une forte présence du système bancaire, d'une institution de microfinance et la présence de la Caisse de dépôts et du développement.

La forte présence du système bancaire qui connaît la présence de Sept Banques locales en plus de la CDD (BMCI, BNM, BCI, SG, Ora-Bank, Tijari Bank, BMS) dénote d'un activisme de l'activité financière induite par le Commerce transfrontalier et le volume des transferts de la Diaspora de la Wilaya, réputée par ses fils qui émigrent et qui prospèrent tout en restant d'un apport irréprochable pour leur terroir et leurs racines.

Cependant, la concentration des agences bancaires au niveau du chef-lieu de la Wilaya pose un problème d'accès aux services bancaires au niveau de la Globalité du territoire et l'accessibilité aux services financiers reste globalement faible tel que dégagé par les résultats de l'EPCV 2014, en effet le taux d'accès des ménages au Services bancaires ne dépasse pas les 11,3% des ménages et le taux d'utilisation du Service est seulement de 32,2% au niveau du Guidimagha.

Il y a lieu de noter cependant que l'état de pauvreté des populations et surtout l'absence de garanties à fournir aux banques font que l'activité bancaire ne profite que très faiblement aux populations occupées par les emplois dans le secteur primaire.

Les difficultés qui entourent de plus en plus l'accès au crédit, notamment pour les coopératives et pour la filière maraichère, sont de véritables contraintes au développement de l'économie solidaire pour lesquelles il faudrait trouver des solutions. Le problème d'accès des femmes à la propriété, les déboires du CAPEC et la crise du secteur de la microfinance appellent à réfléchir sur le financement des micro-promoteurs notamment les jeunes, les femmes, les coopératives et les GIE.

Le problème de l'accès au financement est effectivement l'un des premiers goulots d'étranglement de l'économie mauritanienne tel que développé par le dernier rapport de la Banque Mondiale sur le Développement du pays⁷

b) Télécommunications et TIC

L'accès et recours aux services postaux est particulièrement singulier au niveau de la Wilaya qui a connu son premier bureau postal à Sélibabi depuis 1945.

La Wilaya dispose de quatre bureaux postaux soit une situation unique au niveau régional, l'activité postale est boostée par les échanges de courrier et les flux financiers qui transitent à travers les chèques postaux en provenance et vers l'étranger.

La poste permet effectivement de maintenir le contact avec les communautés émigrées et ce en dépit de la forte concurrence des Banques et de la révolution que connaissent les nouvelles technologies de l'information et de la Communication.

L'amélioration des services de téléphonie, l'extension du réseau 3G et l'accès à l'internet vont certes affecter progressivement la présence de leur ancêtre à défaut de son adaptation. En effet, les résultats de l'EPCV 2014 relèvent que seules 2,9% des ménages confirment la présence de la poste dans leur quartier ou village et que 68% de ces ménages utilisent ce service.

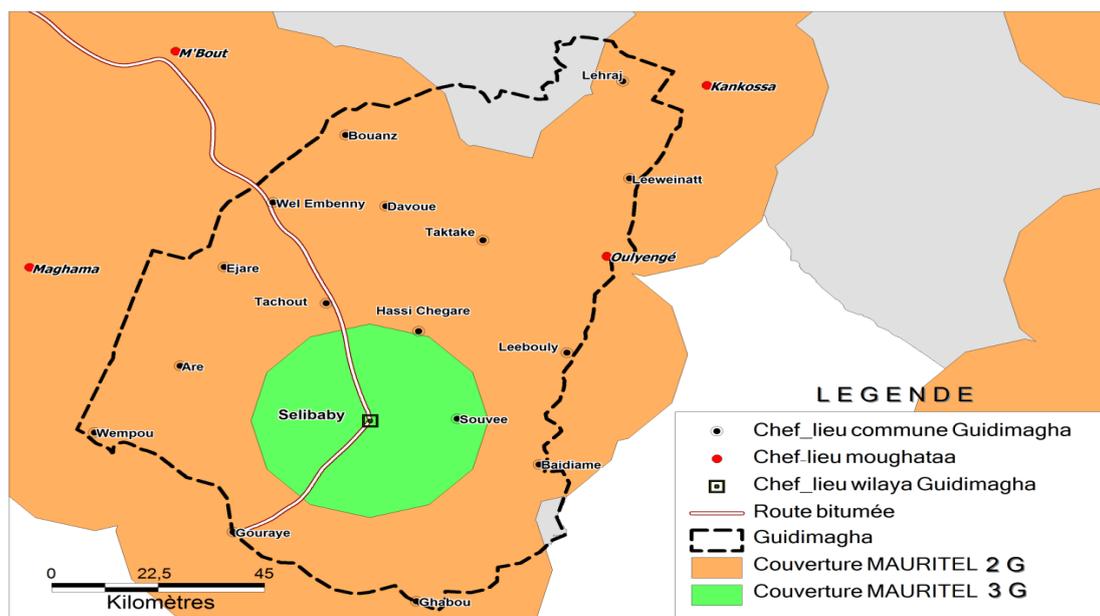
Le réseau de télécommunications couvre toute la Commune et son arrière territoire, le Réseau Mauritel couvre toutes les Communes en dehors d'une partie de Lahraj et de Baidiam.

Les autres opérateurs assurent une couverture moins étendue de la région.

En dépit de la présence des opérateurs « la desserte en télécommunication au niveau de la région du Guidimakha est plus faible que celle des autres régions du pays. En effet, le nombre d'abonnés est évalué à moins de 20 000 entre le mobile et le fixe et le champ de couverture ne concerne que 45 000 personnes, soit 25% de la population de la région. »⁸

⁷ Banque Mondiale : «

⁸MAED : PRLP du Guidimagha2011-2015 page P 44

Carte 7: Couverture du réseau GSM Mauritel (2G et 3G) au Guidimagha.

La qualité de la couverture GSM 2G et 3G au niveau de la Ville et de l'ensemble de la région participe au dynamisme de l'activité économique et à l'attractivité du territoire, c'est un atout qui offre beaucoup d'opportunités de création d'entreprises de services liés aux télécoms et à la création de start-up.

Le projet WARCIP, projet de connectivité nationale prévoit la connexion de Sélibabi par une boucle du Backbone national à partir de Kiffa. Ce qui va améliorer substantiellement la qualité, la fluidité et la rapidité des communications.

1.2.3. Les Services Sociaux de Base

1.2.3.1. Enseignement préscolaire

Les infrastructures d'accueil de la petite enfance sont très limitées dans la ville de Sélibabi. En effet, la ville n'est dotée que deux jardins d'enfants dont un public aux quartiers « Hôpital » et « Collège ». Ces deux établissements, d'une capacité d'accueil d'environ 300 enfants, sont loin de satisfaire la demande.

Une crèche publique, créée à la rentrée 2007-2008 est parrainée par la coordination du Ministère Chargé de la Promotion Féminine. Elle est située à la périphérie de la ville (quartier Hôpital) et comprend 8 salles de classes. L'effectif des élèves est de 49. La position excentrique de l'école pousse les parents à ne pas y envoyer leurs enfants.

Il existe aussi quatre autres jardins dont deux aux quartiers Silo, un au collège et un à Dar Essalam. Ces jardins entretenus par des ONG fonctionnent mal et sont sous équipées. Les monitrices sont formées par le MASEF.

Il ressort du diagnostic les besoins suivants :

- Construction de quatre nouveaux jardins d'enfants pour absorber la demande dans les autres quartiers de la ville (Ferlo camp des Mariés, Tadressa, Nesaha);
- Construction d'un centre d'accueil des enfants des rues et des orphelins.

1.2.3.2. L'Éducation fondamentale

La situation globale de l'éducation, dans la commune de Sélibabi, se caractérise par le déficit de salles de classe, d'enseignants et d'équipement (tables bancs).

L'existence de douze (12) écoles complètes à Sélibabi ville et deux (02) écoles à Mbaighira 1 et 2, totalisant 6.112 élèves et cinquante-quatre (54) salles de classe donne une moyenne de cent treize (113) élèves par salle de classe.

Un déficit en personnel de trente-quatre (34) enseignants : l'école de Mbaighira 1 manque de deux (02) enseignants et Mbaighira 2 ne compte pas un seul enseignant.

Aucune des différentes écoles n'est connectée, ni au réseau d'eau, ni à l'électricité.

1.2.3.3. L'Enseignement Secondaire :

L'enseignement secondaire est couvert par 2 lycées, dénommés lycée 1 et lycée 2 et deux collèges, dénommés collège 3 et collège 4.

Ces quatre (04) établissements totalisent 4.859 élèves pour quarante-deux (42) salles de classes, à usage alterné, soit 58 élèves par salle.

Le lycée 1 et le collège 3 se trouvent dans la même enceinte et utilisent les mêmes salles de classe, en alternance, soit trente (30) salles de classe utilisées en alternance.

Le lycée 1 compte (vingt-cinq) 25 sections et souffre d'un déficit de dix-sept (17) professeurs. Le collège quant à lui compte vingt-huit (28) sections et souffre d'un déficit de vingt (20) professeurs.

Le lycée 2 et le collège 4 sont logés dans la même enceinte et utilisent, de manière alternée, les mêmes salles de classe. C'est-à-dire que les douze (12) salles de classes sont utilisées, de manière alternée, par le lycée 2 et collège 4.

Le lycée 2 compte 16 sections et manque de 8 professeurs, le collège 4 compte 13 sections et souffre d'un manque de 14 professeurs.

Le déficit en infrastructures et équipements, pour les deux (02) lycées et les deux (02) collèges, est de quarante-six (46) salles de classe et 1.652 tables-bancs.

a) Constat du diagnostic de l'éducation

Le diagnostic de ce secteur s'est concentré sur l'éducation fondamentale, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle.

L'approche a été participative et le diagnostic a été réalisé à travers des entretiens avec des membres du conseil municipal, les représentants régionaux de l'éducation nationale.

De manière générale on constate aussi que les effectifs sont pléthoriques et que le ratio élèves/salle de classe est très élevé, cent treize (113) élèves par salle de classe pour le fondamental et Cinquante-deux (52) élèves pour l'enseignement secondaire.

Sur le plan de la qualité, tous les interlocuteurs s'accordent à dire que celle-ci s'est fortement détériorée depuis quelques années. Les associations de parents d'élèves sont très peu actives et très peu associées à la gestion locale des écoles.

Les taux de réussite, aux concours d'entrée en sixième, au BEPC et au baccalauréat, sont les plus bas dans le pays.

Le suivi et l'implication de la commune sont faibles puisque celle-ci n'est, souvent, associée que lors des choix d'implantation de nouveaux investissements en infrastructures scolaires.

b) Solutions retenues

- Construire des salles de classe et une meilleure répartition spatiale des nouveaux investissements
- Réhabiliter l'existant
- Dotation en tables-bancs
- Recrutement et affectation du personnel enseignant
- Appui aux écoles à forte polarisation
- Organisation des cycles de renforcement des capacités des enseignants
- Formation des APE
- Cours de soutien scolaire
- Suivi accru de la Mairie

1.2.3.5. La Formation professionnelle et technique

L'École de formation technique et professionnelle constitue une structure de formation professionnelle d'importance stratégique vue l'importance de ces formations dans l'insertion des jeunes et la satisfaction de la demande de la ville en termes de personnels qualifiés dans des domaines vitaux pour la ville. Elle regroupe l'ancien CFPP et l'ancien LFTP.

Le CFPP dispose de cinq ateliers et forme, sur une durée de deux ans, dans différentes spécialités : Maçonnerie générale, électricité bâtiment, mécanique auto, soudure métallique, couture et confection, plomberie sanitaire, froid ménager et menuiserie bois. Il reçoit les apprenants âgés de 16 à 30 ans. Le tableau suivant donne des statistiques récentes sur le nombre d'élèves dans chaque spécialité et au niveau des quatre années du collège technique :

Le lycée technique crée depuis 3 ans prévoit un enseignement général au collège et une spécialisation à partir du lycée. Deux spécialités sont prévues : la construction mécanique et le génie civil.

La deuxième année du collège compte 29 élevés et 39 en troisième. Pour l'année scolaire 2019 – 2020, le lycée n'a pas accueilli des élèves pour la première année faute d'enseignants.

Spécialités	Nombre d'élèves	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Maçonnerie générale	-	-
Electricité bâtiment	20	14
Mécanique auto	20	-
Soudure métallique	20	-
Couture et confection	20	11
Plomberie sanitaire	-	13
Froid ménager	-	12
Menuiserie bois	20	-

Source :EFTP 2018-2019

Il y a lieu de réadapter et rendre plus flexible l'offre de formation pour l'ouverture de nouvelles filières, adapter l'offre aux besoins du Marché et de l'économie locale. Ce chantier doit concerner toutes les structures régionales dans le cadre d'une vision d'ensemble.

1.2.3.6. La santé

Le diagnostic du secteur de la santé a été réalisé en collaboration avec les services régionaux de la santé et notamment la DRASS (Direction Régionale de la Santé et de l'Action Sociale et le CHRS (Centre Hospitalier Régional de Sélibabi).

Les services communaux ainsi que la société civile ont eux aussi été impliqués dans ce diagnostic.

La ville de Sélibabi est équipée de :

- Un (01) Hôpital régional
- Un (01) Centre de Santé de type A
- ❖ Deux (02) Postes de santé, non opérationnels (manque de local et d'équipement).

Le personnel stratégique, affecté au niveau de l'hôpital, est composé de :

- ❖ 01 chirurgien,
- ❖ 01 gynécologue,
- ❖ 03 médecins généralistes,
- ❖ 01 stomatologue et
- ❖ 03 sages-femmes

L'hôpital régional est équipé de :

- ❖ 73 lits
- ❖ 02 appareils de radiographies
- ❖ 00 scanner
- ❖ 02 appareils échographies
- ❖ 06 postes de dialyse
- ❖ 01 fauteuil dentaire hors service
- ❖ 01 incinérateur, hors service ; l'hôpital est, toutefois, en cours d'équipement d'un incinérateur aux normes en provenance d'Angleterre (MP 100)

La dotation du centre de santé, en personnel stratégique, est de :

- ❖ 03 médecins généralistes,
- ❖ 03 sages-femmes,
- ❖ 01 infirmier médicosocial.

Le centre de santé est équipé de :

- ❖ 04 lits pour la maternité
- ❖ 01 un appareil de radiographies hors service depuis 10 ans
- ❖ 01 un appareil d'échographies hors service
- ❖ Pas d'incinérateur.

Les 2 postes de santé ne sont pas opérationnels pour manque de locaux et personnel.

Les motifs des consultations les plus fréquents sont dominés à plus de 95% par : le paludisme, les IRA et les diarrhées.

Les statistiques de la DRASS sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Statistiques des affections : 2018 à 2019 - Hôpital régional de Sélibabi.

Affections déclarées.	Nombre de consultations	
	2018	Janvier à septembre 2019
Paludisme	18 791 ⁹	2 615
IRA	23 848	6 568
Diarrhée	11 532	2 964

a) Constats et diagnostic du secteur de la santé

De manière générale le secteur de la santé souffre de :

- ❖ Un plateau technique peu fourni,
- ❖ Un manque de personnel stratégique tel que : les spécialistes, les techniciens supérieurs et les sages-femmes,
- ❖ La non-fonctionnalité des postes de santé qui peuvent prendre en charges, les affections et les actes peu complexes contribue à engorger l'hôpital et le centre de santé.

Dans le cadre de la restructuration de la ville de Sélibabi, l'état prévoit la construction d'un hôpital régional dans la zone d'extension en voie de viabilisation par ISKAN. L'actuel hôpital deviendra alors un

⁹ Sur 18 791 cas suspects 3 963 ont été confirmés

centre de santé de type A.

b) Solutions retenues.

Les discussions avec le CCC et la Direction Régionale du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (DRASS), ont permis de dégager les solutions suivantes :

- ❖ Renforcer l'offre de Santé par la création d'une nouvelle grande structure,
- ❖ Recruter et ou affecter le personnel idoine,
- ❖ Comblent le gap en équipement de santé,
- ❖ La CNSS doit reverser à l'hôpital régional les prix des séances de dialyse,
- ❖ Opérationnaliser les postes et le centre de santé.

1.2.3.7. Infrastructures culturelles et sportives

Les infrastructures culturelles et sportives sont composées de :

- Un stade municipal aménagé exclusivement pour le football et les théâtres (stade Cheibani Haidara) ;
- Une maison des jeunes dotée d'un terrain multifonctions (basket-ball et volley-ball) ;

Le stade est flambant neuf mais non encore réceptionné et la maison de jeunes est entièrement réhabilitée.

Leur ouverture au public n'est pas encore effective pour certains problèmes de réception et de fonctionnement.

Le manque de lieux dédiés à la jeunesse pour pratiquer les sports désirés, se rencontrer et échanger peut les pousser à des comportements extrêmes.

Il est urgent de rendre fonctionnels le stade et la maison de jeunes. La maison des jeunes pour être aménagée pour être un espace de rencontres et d'échanges entre les jeunes.

Le coût de la connexion étant élevé, Il serait intéressant d'y aménager un espace pour permettre aux jeunes d'avoir un accès à internet à moindre coût dans un espace sécurisé.

I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs

I.3.1. Le Secteur primaire

I.3.1.1. L'élevage

Le type d'élevage pratiqué dans la zone de Sélibabi est un élevage extensif dont les sous-produits sont rarement valorisés. L'élevage reste une épargne pour les propriétaires qui peuvent dans des moments de soudure vendre quelques bêtes sur pieds pour répondre à situation d'urgence. Son augmentation et sa gestion ne répondent pas à une logique économique. Le cheptel est plutôt considéré comme une source de prestige et par moment une sécurité dans des périodes difficiles.

Espèces	Cheptel du Guidimakha			Commune de Sélibabi	
	Années 2010	2013	2019	9201	%
Bovine	285 000	319200	450 000	6 000	2%
Ovine et caprine	525 000	591000	600 000	13 000	2%
Cameline	83 000	92900	18000	3 000	17%
Equine	3 940	4412	10000	105	1%
Asine	8100	9072	12000	500	4%

La prophylaxie annuelle des campagnes de vaccinations est assurée par des vétérinaires. Il s'agit, essentiellement, de la vaccination contre Péripleumonie Contagieuse des Bovidés (PPCD) qui est une vaccination obligatoire.

D'autres vaccinations peuvent être faites mais sur la demande des éleveurs. Ce sont ces derniers qui prennent en charge les frais des produits des vaccinations. Les vaccinations les plus courantes sont faites contre le botulisme, le charbon symptomatique et bactériidies, la clavelée, la peste des petits ruminants (PPR), la pasteurellose bovine et ovine.

De manière générale, la situation sanitaire du cheptel est acceptable.

Au plan des infrastructures, il existe deux parcs de vaccinations dans la ville de Sélibabi en mauvais état, un marché de bétail flambant neuf, construit par le GNAP, mais posant des problèmes d'accessibilité en période de saison des pluies. La construction d'abattoir moderne est prévue par l'ISKAN.

Les sous produits de l'élevage ne sont pas suffisamment valorisés; en dehors d'une petite mini-laiterie avec une capacité de 75L/J et quelque projets de mini-laiteries en perspective, il n'existe pas encore d'industries laitières ni de points de collecte à destination des usines de Nouakchott.

Les cuirs et peaux ne sont pas exploités de façon judicieuse, leur collecte est toutefois semi-organisée et elles sont exportées au Mali en l'état.

I.3.1.2. L'Agriculture

L'agriculture est l'activité principale au Guidimakha. Activité multiséculaire des populations, la vocation agricole a été renforcée par les politiques de maîtrise de l'eau engagées par l'OMVS notamment la réalisation des Barrages de Manantali et de Diama.

L'agriculture reste toutefois dominée par les cultures de type traditionnel : la culture sous pluie ou Dieri, la culture de décrue, des bas-fonds et du Walo. L'agriculture irriguée introduite depuis le début des années soixante-dix ne parvient pas à prendre de l'ampleur en dépit des potentialités de la région et des orientations stratégiques des pouvoirs publics.

On y distingue deux types de cultures au niveau de l'arrière territoire de la Ville :

❖ « **Le Diéri** » correspond à des cultures sous pluies pratiquées sur de larges superficies entre juillet et octobre sur "signa" sol sablonneux (petit mil) et "katamagné" sol plus argileux où l'on sème le sorgho-hâtif. Il occupe une superficie de 15.800 ha pendant la campagne agricole 2014/2015 sur une superficie totale de 120708 au niveau national. La production provenant du Diéri est totalement autoconsommée et ne subvient pas, à elle seule, aux besoins céréaliers annuels de la région. »¹⁰

Tableau 8: Évolution des superficies cultivées par type de culture (ha)

Campagnes	Diéri	Bas-Fonds	Barrage	Walo	Irriguée	Superficie cultivée
2009-10	24 713	5 963	--	0	71	30 747
2010-11	16 190	2 221	--	0	75	18 486
2011-12	1825	2567	--	-	10	4402
2012-13	16 000	6 000	2 400	0	436	24 836
2013-14	7 000	4 500	500	0	399	12 399
2014-15	15 800	3 700	500	0	563	20 563

Source : Délégation de l'Agriculture / Sélibabi

❖ **Les cultures de décrue et de bas-fonds** : « bien que limité sur le plan superficie au Guidimakha (1451 ha contre 75399 ha au niveau national), occupe une place privilégiée dans les activités des populations du sud du Guidimakha du fait de la fertilité des sols, de la diversité des produits (sorgho, maïs, melons, pastèques, courgettes, niébé...), du peu de travail à fournir et de la faiblesse des charges financières qu'elles engendrent. Elles bénéficient d'une organisation de travail rodée, multiséculaire qui préserve les droits des propriétaires et des usagers, mais également soutenu par des techniques et pratiques maîtrisées par les populations. Les rendements ont été de 0,5 t / ha pour le maïs et 0,3 t / ha pour le sorgho.¹¹ »

❖ « Le walo, falo ou wuso (terres de décrue constituées en falo (wuso), foondé et le holaldé à Gouraye, Wompou, Diaguily, sont gérés par un régime foncier très strict et complexe qui constitue un de leurs freins par son inaliénabilité et par l'immobilisme de son développement. Tout le monde n'a pas droit à une terre de Walo dans un village, seuls les maîtres de terres peuvent les distribuer aux ayant-droits. Sur les terres du walo s'affirment le pouvoir des maîtres de terre sur sa distribution et la perception de redevances.

En temps normal, les cultures de décrue se pratiquent dans la période allant du mois d'octobre à fin avril. Ces dernières années, le walo n'a été pratiqué que faiblement à cause du niveau faible des crues du fleuve et de la réduction des terres à exploiter. Les rendements en sorgho et maïs sont compris entre 1,5 et 2 T/ha. »¹²

Wilaya	MOY. 2010-15		2014-2015	
	Production	%	Production	%
H. Charghi	33 403	40,30%	24 477	42,80%
H. Gharbi	4 798	5,80%	5 243	9,20%
Assaba	12 857	15,50%	5 032	8,80%
Gorgol	7 884	9,50%	6 349	11,10%
Brakna	7 320	8,80%	1 408	2,50%
Trarza	326	0,40%		
Adrar	45	0,10%		
Tagant	856	1,00%	204	0,40%
Guidimakha	15 418	18,60%	14 484	25,30%

L'agriculture dite traditionnelle est dominée au niveau du Guidimakha par la culture du Sorgho qui occupe plus 75% des superficies selon les saisons ; en 1996-1997 17014 ha soit 74% des superficies, pour la saison 2003- 2004 19643 ha soit 77%, en 2009-2010 24 742 ha soit 80% et en 2010-2011 18411 ha¹³.

¹⁰Source : Délégation régionale de l'agriculture

¹¹ Source : délégation régionale l'agriculture

¹² Source : délégation régionale l'agriculture

¹³ Source : délégation régionale l'agriculture

La production du Sorgho au niveau national reste effectivement dominée par le Hodh El Charghi qui a contribué par plus de 40%, de la production nationale sur les cinq dernières années, suivi du Guidimakha pour une contribution moyenne des cinq dernières années de 18,6% et de 25,3% pour l'année 2014-2015.

Les autres spéculations maïs et mil, notamment, sont pratiquées au niveau de l'agriculture traditionnelle avec des rendements faibles à l'hectare estimés à 0,5 t/ha et ceux du maïs de 0,6 ha au niveau du Dieri et des rendements meilleurs au niveau de la décrue et du Walo. La culture du mil connaît une très forte régression tandis que la production du maïs a connu une progression significative sur les vingt dernières années.

En termes de superficies, le mil recule de 4468 ha en 1996-1997 à 399 ha en 2004-2005 pour devenir négligeable en termes statistiques en 2014-2015. La production du mil n'a pas dépassé une moyenne annuelle sur les cinq saisons 2009-2010 à 2014-2015 de trois tonnes soit moins de 0,1% de la production nationale.

Wilaya	MOY. 2010-15		2014-2015	
	Production	%	Production	%
H. Charghi	1 948	75,80%	1 813	99,40%
H. Gharbi	13	0,50%	11	0,60%
Gorgol	342	13,30%		
Brakna	265	10,30%		
Guidimakha	3	0,10%		
TOTAL	2 571	100,00%	1 824	100,00%

Pour le maïs, la tendance est inversée, les superficies exploitées passent de 1036ha en 1996-1997 à 5914 en 2009-2010 dernières statistiques disponibles des superficies. La production moyenne des cinq saisons 2009-2010 à 2014-2015 est de 1645 Tonnes soit une contribution à la production nationale de 11% sur la période. » Monographie du Guidimagha.

Wilaya	MOY. 2010-2015		2014-2015	
	Production	%	Production	%
H. Charghi	43	0,30%		
H. Gharbi	326	2,20%		
Assaba	2 092	14,00%	2 725	21,70%
Gorgol	9 842	65,80%	9 111	72,50%
Brakna	1 015	6,80%		
Guidimakha	1 645	11,00%	729	5,80%
Inchiri	3	0,00%		
TOTAL	14 965	100,00%	12 565	100,00%

L'agriculture sous pluie dans la commune de Sélibabi proprement dite reste somme toute marginale autant par les superficies cultivées que par les quantités produites.

Tableau 12 : Production agricole par culture.

Spéculation	Production (tonnes)	Superficies cultivées(ha)	Rendement kg/ha
Sorgho	1150	2 300 ha	500 kg
Arachide	480	800 ha	600 kg
Mil	160	16 ha	---

❖ L'agriculture moderne "la culture irriguée" :

Introduite, il y a trois décennies sous la supervision du service de vulgarisation agricole du "MDRE" puis de la SONADER à partir de 1974, la culture irriguée connaît une stagnation au Guidimakha.

En effet, l'irriguée n'est pratiquée que par quelques villages du Sud de l'arrière territoire de la Ville où une partie de la population pratique ce type de culture. Elle consiste pour ces habitants en la création de petits périmètres villageois (P.P.V.) dans lesquels chaque membre a droit à une parcelle de 0,25 ou 0,5 ha.

La superficie cultivée en irriguée au Guidimakha est estimée à 248 ha lors de la campagne agricole de 2014/2015, considérée comme meilleure campagne agricole, pour une production de 1743 tonnes. La production de l'irrigué demeure négligeable à l'échelle nationale en dépit de l'abondance de l'eau, des terres arables et des bonnes traditions d'agriculteurs des populations riveraines du fleuve.

L'agriculture irriguée au Guidimakha comme dans la zone fleuve connaît des problèmes structurels : coûts récurrents de réhabilitation et d'entretien des axes hydrauliques et des canaux d'irrigation cycliques extrêmement élevés, mauvaise exécution des programmes de réhabilitation et d'aménagement des périmètres, exigüité des PPV attribués aux paysans, absence d'unités de décortilage, exclusion des petits paysans du dispositif d'appui à la commercialisation du Paddy par le passé.

En plus des problèmes structurels sus cités la zone du fleuve aménagée au Guidimagha est essentiellement habitée par les soninkés qui culturellement ne produisent pour vendre mais pour auto consommer. C'est une ethnie très liée à la terre et à l'agriculture mais exclusivement pour ses besoins de consommation.

L'arrière territoire de la Ville recèle d'énormes potentialités pour le développement de la riziculture, avec le désenclavement on devra d'ores et déjà réfléchir à l'industrie de rizerie dont l'absence est la principale contrainte après l'aménagement et le financement.

❖ **L'horticulture**

Le maraichage est largement pratiqué par les coopératives villageoises notamment par l'élément féminin. Les Services régionaux dénombrent « plus de 120 coopératives maraîchères fonctionnelles occupant plus de 2/3 de la population féminine du Guidimakha. En dehors de quelques coopératives, la plupart s'alimentent à partir de puits par système d'arrosage. L'organisation et le fonctionnement des coopératives sont généralement supervisés par un bureau de 7 membres élus.

La production maraîchère au Guidimakha concerne les cultures de légumes tempérées : choux, carottes, salade, oignon, betteraves, navets etc. d'octobre à avril, le gombo, l'oseille, le niébé et les courges en saison des pluies. »¹⁴

Les rendements des périmètres maraichers peuvent aller jusqu'à 15 tonnes à l'hectare en fonction des variétés et contribuent considérablement à la sécurité alimentaire pour les périodes de la saison froide novembre-Février.

Le maraichage se heurte à plusieurs difficultés tant au plan aménagement, irrigation, intrants qu'au niveau du circuit de transport et de commercialisation.

En plus de cela, il se pose le problème de conservation, qui concerne également les fruits et légumes à l'échelle nationale.

Le maraichage à Sélibabi Ville se pratique par les coopératives féminines sur les berges des marigots, sont problème récurrent est le manque d'eau pour l'irrigation.

La mobilisation des eaux de pluies par des retenues d'eau peut lancer l'activité en quantité, qualité et variabilité des spéculations.

¹⁴ Source : Délégation régionale de l'agriculture.

❖ La Cueillette

La cueillette est une activité complémentaire qui procure des ressources importantes à certaines catégories d'actifs compte tenu de la diversité des fruits et produits des espèces arborées.

La Wilaya est réputée pour son fort potentiel floral développé plus haut.

Les rôneraies, les doums, les gommiers, les baobabs et les jujubiers procurent des produits de large consommation et sont exportés dans certains cas comme celui de la gomme arabique.

« Les ressources naturelles constituent une source de revenus pour les habitants des localités qui pratiquent la cueillette. Par exemple, l'activité principale des actifs qui restent au village pendant la contre saison (janvier-juillet) est la cueillette de la gomme arabique, des feuilles de baobab, du jujube et du bois de rônier. Les doums font l'objet d'une forte exploitation depuis deux ans car la qualité nutritive de leurs fruits a été récemment reconnue et ils sont aujourd'hui aussi utilisés dans l'alimentation du bétail. Ces produits sont le plus souvent autoconsommés mais une partie est aussi commercialisée.

L'exploitation traditionnelle et désorganisée de ces ressources naturelles conduit progressivement à la disparition pure et simple de certaines espèces telles que les gommiers et les rôniers.

C'est ainsi que la rive mauritanienne du Karakoro, jadis peuplée de rôneraies est aujourd'hui totalement dévastée. Et les gommiers meurent parce qu'ils sont surexploités et que les techniques de saignée sont mal maîtrisées par les cueilleurs ».¹⁵

Le maintien de cette activité passe une préservation plus rigoureuse des ressources naturelles et leur exploitation judicieuse, la destruction des ressources est accélérée par la coupe abusive des arbres, par le surpâturage, par la multiplication des feux de brousse et par l'exploitation agricole des bas-fonds qui est à l'origine de défrichements incontrôlés.

La cueillette est pratiquée exclusivement dans l'hinterland de la commune qui joue un rôle central dans la valorisation des produits de la cueillette.

C'est ainsi que ces produits sont acheminés à Sélibabi, traités, reconditionnés et acheminés vers tous les marchés du pays.

I.3. 2. Les activités secondaires

Les activités secondaires en dehors de la production d'eau et d'électricité ou des travaux publics et de bâtiment exécutées par des entreprises mobilisées à partir de Nouakchott sont quasi inexistantes. Une Mini laiterie est actuellement en activité au niveau de la Commune et gérée par une coopérative à Deingha. Cinq Mini laiteries sont en cours de réalisation selon les indications de la Commune dont une d'une capacité de 150L/J sera installée dans la localité de Tonnbou cinq Kilomètres de la Ville.

Les activités artisanales comme la teinture, la savonnerie, la confection de nattes, le tressage de grillage, de la broderie (coussin, drap), de la tannerie et les petites industries artisanales (menuiserie, poterie traditionnelle) sont pratiquées au niveau du territoire de Commune.

Elles affrontent les mêmes difficultés rencontrées au niveau des autres Wilayas.

I.3.3. Les activités tertiaires :

Les activités commerciales qui foisonnent au niveau du centre-ville méritent d'être mieux structurées et organisées par grandes Gammes de Produits.

¹⁵AMAIG : Monographie du Guidimagha pour 2013.

La commune de Sélibabi est à fortiori, la ville de Sélibabi n'est de vocation ni d'agriculture, ni d'élevage c'est une ville commerçante par excellence qui par ses services commerciaux rend doublement service à son arrière-pays.

En effet, la ville assure l'approvisionnement de tout son hinterland en produits de consommation et centralise tous les produits dudit hinterland pour les acheminer vers les marchés demandeurs.

Sa position géographique pratiquement au centre de la wilaya, son désenclavement par la route Nouakchott-Kaédi-Sélibabi et la tradition de ses commerçants qui ont longtemps déjoué les pièges de l'enclavement.

Depuis toujours, les commerçants des Sélibabi pour la plupart des allochtones ont su satisfaire la demande des consommateurs locaux et négocier les produits du terroir.

L'activité transport est une activité particulièrement dynamique et organisée entre Sélibabi et son Hinterland : une desserte quotidienne est programmée pour chaque centre à partir de Sélibabi, cette desserte peut être de plusieurs navettes en relation avec la taille du centre desservi.

Le développement à une plus grande échelle des activités tertiaires dépend, très largement du développement intégré de la région et passe par l'accroissement des revenus des utilisateurs des services et donc de la demande locale, le desserrement des contraintes infrastructurelles et l'élargissement des sources d'accès au financement.

A ce constat, il faudra ajouter l'atout majeur des liens séculaires avec les pays voisins notamment le Sénégal.

La promotion de ce secteur vital pour l'économie est, surtout, tributaire de certains paramètres dont l'accumulation du Capital, le développement des infrastructures, la qualité de vie au niveau de la région et le contexte sécuritaire régional.

Ces différents paramètres sont autant de facteurs qui peuvent aider et accompagner le décollage de ce secteur au niveau de la Commune et de la wilaya et son rayonnement à l'échelle nationale et régionale.

Pour développer le secteur, un ensemble de mesures doivent être entreprises ou envisagées, en particulier dans les domaines suivants :

- Organiser les activités et restructurer la Ville ;
- Marquer le profil de centre céréalier à la Ville,
- Développer l'infrastructure touristique d'accueil,
- Mettre à profit la Diaspora dans le cadre de PPP vertueux.

I.4. Gouvernance du territoire Communal

I.4.1. Fonctionnement de la Commune :

La Commune est administrée suivant les dispositions de la loi 87-289 créant les Communes et ses textes d'application, les Compétences communales portent sur :

La voirie locale, la construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental, la construction, l'entretien et l'équipement des dispensaires et centres de protection maternelle et infantile, l'alimentation en eau et l'éclairage public, les transports urbains, sanitaires et scolaires, la lutte contre l'incendie, l'hygiène, l'enlèvement des ordures ménagères, les marchés les abattoirs, les équipements sportifs et culturels communaux, les parcs et jardins les cimetières.

La Commune est Dirigée par un Maire et un du Conseil Municipal élus.

- Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est formé de 21 membres élus et fonctionne suivant les dispositions de son règlement intérieur adapté par une délibération non fournie.

La Commune dispose en plus d'un Comité de Concertation Communal en charge des questions de la planification et du suivi de la mise en œuvre du PDC et d'une commission interne des achats communaux. La Collégialité est globalement assez fonctionnelle au niveau de la Commune.

- L'Administration de la Commune

La Commune dispose d'une administration de fait, le Maire est appuyé par ses adjoints, le Secrétaire Général, un responsable technique, un RAF, Un responsable de l'hygiène, un responsable de l'état civil et des régisseurs. La Commune dispose d'un organigramme dont la délibération n'a pas pu être obtenue, ce qui dénote d'un grand déficit organisationnel et fonctionnel.

L'organisation actuelle est très incomplète et peu formalisée et les procédures de Gestion sont faiblement assimilées notamment au plan de l'organisation et le fonctionnement des régies de recettes, l'administration et le suivi des services de proximité et plus globalement le pilotage et la maîtrise d'ouvrage communal.

- Au niveau des ressources humaines : le personnel est composé selon le Maire de 21 trois cadres, cinq agents de Maîtrise et treize subalternes. Le personnel autant permanent que temporaire est insuffisamment formé aux procédures de gestion administrative, technique et financière.
- Au niveau des dispositifs de mobilisation ressources : la Commune est presque démissionnaire pour ce qui est de la valorisation de son patrimoine et la mobilisation de ses ressources locales.
L'état de pauvreté de la Commune se superpose à un manque évident de volonté de recouvrement des recettes.
- Au niveau de la Gestion des Services de proximité et du patrimoine : Les Services rendus à la population sont limités compte tenu de la contrainte de ressources, l'essentiel de l'effort de la Commune est porté sur l'enlèvement des ordures, l'alimentation en eau et l'enseignement fondamental.

Zoom sur la Situation financière de la Commune

a- Mobilisation des ressources :

Les ressources propres de la commune se chiffrent à près de 3 millions d'ouguiyas en 2018 provenant à près de 70% de la subvention de fonctionnement et un plus de 30% de ressources propres. Les ressources propres sont dominées par les impôts communaux qui en représentent près 90%. Les taxes communales qui sont supposées porter les ressources propres contribuent à moins de 5% desdites ressources alors qu'on se trouve dans une ville qui respire au rythme de ses commerçants.

Le dynamisme des activités commerciales, leur foisonnement et l'activité de transport constituent un réservoir des recettes qui semble inexploité. La commune gagnerait à faire un recensement fiscal, le mettre à jour régulièrement et recouvrer les taxes communales pour améliorer le niveau de ses recettes.

La commune doit refonder les ressorts de la gouvernance financière de ses ressources et de son territoire pour assurer pleinement les missions de services public qui lui sont transférées. La commune dispose d'un très grand potentiel de ressources inexploité qui pourrait contribuer convenablement au financement du développement de la commune. L'effort des mobilisations des ressources devrait être adossé à la politique d'aménagement à travers un adressage pérenne et indélébile, des systèmes de gestion performants et un personnel de recouvrement bien formé et motivé.

Il est particulièrement singulier de remarquer que la Commune ne recouvre pas ou n'enregistre pas précisément de recette domaniales, situation difficilement explicable, tout comme le niveau de recettes des taxes communales dans une ville de commerces et de prestations de services.

Tableau 13: Structure des recettes par chapitre pour la commune de Sélibabi en 2018.

LIBELLE	CA 2018 (EN MRU)	Structure des recettes par chapitre 2018
Impôts communaux	759 025,00	27,29%
Taxes communales	33 040,00	1,19%
Redevances	56 600,00	2,03%
Droit domaniaux et assimilés	0,00	0,00%
Amendes	0,00	0,00%
recette de service	14 450,00	0,52%
Subvention de fonctionnement	1 879 676,00	67,58%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 742 791,00	98,61%
Résultats d'exploitation exercice antérieur	38 659,00	1,39%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 781 450,00	100,00%
Ressources Financières en capital	1 253 116,00	63,88%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 253 116,00	63,88%
Excédent d'investissement reporté	708 460,00	36,12%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 961 576,00	100,00%

b- Situation des charges de la commune

Les charges de la commune se situent à 3 millions d'ouguiya en 2018, Les dépenses de la commune sont majoritairement absorbées par les charges du personnel qui représentent près de 75% des dépenses de fonctionnement. Les recettes propres ne couvrent que 41% des frais du personnel. Les frais du personnel sont suivis par le poste dépenses courantes (Biens et services consommés) qui représente près de 18% des dépenses de fonctionnement, viennent en troisième position les travaux et les fournitures et services extérieurs qui représentent 4% des dépenses de fonctionnement. Le prélèvement pour dépenses d'investissement ne représente que 0% en 2018 dénotant l'absence de l'effort propre de la commune en matière de financement de ses investissements.

Tableau 14: Structure des dépenses par chapitre pour la commune de Sélibabi en 2018.

LIBELLE	CA 2018 (EN MRO)	Structure des dépenses par chapitre 2018
Biens et services consommés	490 556,00	17,64%
Frais de personnel	2 070 488,00	74,44%
Subvention et cotisations versées	78 000,00	2,80%
Travaux fournitures et services extérieurs	108 000,00	3,88%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 747 044,00	98,76%
Prélèvement pour dépenses d'investissement	0,00	0,00%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 747 044,00	98,76%
Immobilisations	0,00	0,00%
Réhabilitation et Gros entretiens du patrimoine communal	1 997 114,00	101,81%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 997 114,00	101,81%
déficit d'investissement reporté	35 538,00	1,81%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 032 652,00	103,62%

I.4.2. La Région

La Région vient d'être créée, suivant les dispositions de la loi organique 10-2018, elle doit disposer d'un pouvoir d'impulsion des politiques nationales en matière de planification et d'aménagement du territoire, de développement des investissements régionaux, de Gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, de tourisme, d'éducation et formation, de Santé, de Jeunesse, culture et sport. La Région est appelée à jouer un rôle économique majeur dans le développement de son territoire. Les attributions des Régions et des Communes s'entremêlent notamment au niveau des compétences liées à l'aménagement, la planification du développement et des investissements compte tenu de la superposition territoriale, ce qui requiert une très forte coordination et une forte coopération des autorités territoriales.

L'édifice institutionnel de la Région est en début d'échafaudage et il faudra au moins des années pour que cette institution soit opérationnalisée.

I.4.3. Les Services déconcentrés de l'État

La plupart des départements Ministériels sont présents à travers leurs délégations régionales, ils travaillent sous l'autorité de la Wilaya qui assure la coordination et la mise en symbiose des activités des Services déconcentrés et décentralisés de l'État.

Les Services de l'État partagent beaucoup de compétences avec la Commune, étant les vrais dépositaires du pouvoir fonctionnel de gestion des Services de proximité.

Les Services déconcentrés manquent de ressources humaines, de moyens et d'équipements et parfois d'infrastructures d'accueil.

Ils manquent aussi de traditions de coopération et de concertation avec les collectivités locales sur les questions du développement du territoire, privilégiant les démarches sectorielles étroites et bornées.

I.4.4. Les Établissements et projets

Plusieurs projets ont intervenu et interviennent présentement au niveau du territoire en appui aux politiques publiques. Il a été remarqué que sur le plan du rattrapage territorial ces interventions ont eu des effets considérables sur l'évolution des indicateurs socioéconomiques.

Néanmoins le Guidimagha et la Ville de Sélibabi restent encore en retard par rapport au reste du territoire d'où une concentration des efforts salutaire des pouvoirs publics et des partenaires sur le développement territorial de la zone.

Plusieurs Projets ont intervenu dont le plus remarquable en termes d'ampleur et d'impacts est bien sûr le PNIDDLE qui a intervenu au niveau de 18 Communes, VAINCRE, PASK, RIM RAP, PNISER et d'autres Projets de moindre ampleur viennent aussi d'être clôturés.

Présentement plusieurs projets interviennent au niveau du territoire comme le Projet d'extension de la Ville piloté par ISKAN, un projet majeur qui ambitionne de transformer le cadre urbain, le PGIRE, le PRAPS, DECLIC, INAYA, PRODEFI et le SWEDD.

D'autres plus petits projets de moindre envergure sont également signalés dans la zone. Ces projets représentent une occasion singulière pour la mise en œuvre du présent PDEL.

Le Projet MOUDOUN qui représente le prolongement du PNIDDLE sera lui aussi un grand Projet qui interviendra au niveau de la Ville pour renforcer sa productivité et appuyer la Gouvernance.

I.4.5. Le Secteur privé :

Le secteur privé est très présent au niveau de la dynamique économique du territoire. Les hommes d'affaires du Guidimakha sont très actifs dans le commerce et le transport.

L'opérationnalisation du CRD doit être l'occasion d'assurer une représentativité des différentes fédérations, des chambres des métiers et de l'artisanat de sorte à structurer les opérateurs privés et affiner la connaissance des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces des différentes branches d'activités en vue de planifier les actions de développement adéquates.

La Diaspora du Guidimagha très prospère et attachée à son territoire doit être mise à profit dans le cadre de partenariats publics privés au service du développement de la Ville.

I.4.6. La Société civile

Plusieurs organisations non Gouvernementales opèrent dans le développement local au niveau du Guidimagha : le GRDR, le GRET, TENMIYA, ACF, El bir Wa tawoun, ADIG, AMAD, DOULOS, MEDICOS.

L'intervention de ces organisations touchent les différents aspects du système de vie des populations : éducation, alphabétisation, Santé, hydraulique, agriculture, élevage, microcrédit etc.

Le Tableau ci-dessous décrit les domaines d'intervention des différentes ONG :

Tableau 15:Principales Organisations non Gouvernementales en Activité au Guidimagha

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION
Le Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural (G.R.D.R)	Le G.R.D.R intervient dans des domaines tels que : appui aux initiatives de base en matière d'études, évaluation-suivi de projets, en formation technique aux acteurs locaux, en animation-sensibilisation.
El Bir Wa Taawoun (Association Mauritanienne de Bienfaisance à Sélibaby)	Hygiène, Assainissement, Aide d'urgence et la gestion/distribution d'eau.
Association mauritanienne pour le développement (AMAD)	Sensibilisation (assainissement –protection de l'enfance en partenariat avec médecin du monde, le MASEF), Identification des enfants vulnérables (sans papier ; victime de violence ; maladie) , Formation des coopératives sur la vie associative et en gestion
Association pour le Développement Intégré du Guidimagha (ADIG)	Education, Santé, Hydraulique et l'environnement.
DJIKKE	Services de microcrédit aux individus mais aussi aux coopératives féminines à travers des prêts
ACF (espagnole)	Assistance aux populations, particulièrement féminines, dans les domaines de la santé, Appui aux activités maraichères et promotion des cultures pluviales.

ACTEURS	DOMAINES D'INTERVENTION
GRET (Internationale)	Assistance aux femmes enceintes, Sécurité alimentaire, appui aux activités agricoles (conservation des eaux et des sols, fourniture de matériel horticole) , de l'hydraulique , de l'élevage et de l'environnement .
ONG DOULOS (Internationale)	Appui en microcrédit sous forme de matériel agricole ; Formation en santé (hygiène), Alphabétisation en langues nationales, Encadrement technique des activités maraichères
ONG MEDICOS : Médecins du monde (Medicos Edmondo)	Protection de l'enfance, de la santé maternelle et infantile et suit également les enfants talibés (suivi sanitaire, leur vulnérabilité et leur état civil). travaille avec des groupements féminins au niveau de ces communes d'intervention.

Les organisations de la société civile et en particulier les coopératives et GIE villageois sont très actifs dans la dynamique de développement, en particulier dans le domaine de l'agriculture pluviale et le maraichage.

Les associations féminines et de jeunesse sont également actives et portent une très forte attente sociale dans les domaines des infrastructures, de l'appui, l'éducation, le renforcement des capacités, l'emploi et le financement.

. II. Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP

II.1. Commerce

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Restructuration du marché central	Le marché central souffre d'un certain nombre de contraintes (densité, absence de passage pour les usagers et les secours, mélange des activités).	restructuration du marché central (création de passage et bouches d'incendie, construction du Hangar central)	Infrastructure	Sélibabi (centre-ville)	60 000 000
Construction d'un nouveau marché municipal	L'ancien marché dit marché de l'ancien parc à bétail au quartier école 2 est actuellement inexploité car délabré et vétuste.	Reconstruire un nouveau marché municipal à la même place ou dans un nouvel endroit.	Infrastructure	Sélibabi	12 000 000
Équipement des marchands ambulants de kiosques mobiles.	Les marchands ambulants engorgent la place centrale	Améliorer la fluidité de la circulation au niveau de marché central	Infrastructure	Marché central	5 000 000
Création de deux zones de stockage réfrigérées.	La vente du poisson, de la viande et des légumes se fait dans des conditions d'hygiènes inappropriées.	Isoler la vente des produits alimentaires et offrir un espace de stockage pour réguler le marché.	Infrastructure	Marché élevage et Zone d'extension	20 000 000
Construction d'un marché de grains dans la zone d'extension	Le marché de grains de Sélibabi se trouve dans une zone submersible, se trouvant sur une voie majeure qui a été restructurée	Améliorer les conditions de stockage des grains et d'accès des producteurs et des acheteurs au marché	Infrastructure	Zone d'extension	60 000 000
Construction d'un marché classique avec un hangar central d'étal	la zone d'extension a besoin d'un marché de proximité pour les habitants	Améliorer les services de proximité et augmenter l'attractivité de de la zone d'extension	Infrastructure	Zone d'extension	60 000 000

II.2. Entreprenariat

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Mise en place un réseau de petits métiers	Les jeunes formés ne trouvent de chantiers pour les employer	Améliorer la visibilité des jeunes formés	Renforcement de capacité	Sélibabi	3 500 000
Mise en place d'un Fonds d'appui aux jeunes formés	Les jeunes formés ont un très faible accès à l'emploi	Accéder au financement pour démarrer les activités	Appui financier	Sélibabi	10 000 000
Mise en place d'un Fonds d'appui aux coopératives féminines et aux jeunes porteurs de petits projets	Les jeunes et les femmes ont un très faible accès à l'emploi et au crédit	Améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux services financiers	Renforcement de capacité	Sélibabi	10 000 000

II.3. Agriculture et maraîchage

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Mobilisation des eaux de pluie et aménagement de surfaces agricoles	Les diguettes qui ont été réalisées dans le cadre du PDU n'ont pas été entretenues	Aménager des surfaces agricoles et mobiliser l'eau pour l'agriculture par la construction de digues et diguettes le long des oueds de Fankolo et Goursy	Aménagement	Oueds Fankolo et Goursy	210 000 000
Appui aux sites maraîchers et aux à l'agriculture traditionnelle (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement).	Les coopératives féminines manque de moyens de protection, de matériel horticoles et de semences...	Amélioration de la production maraîchère et agricole.	Équipement/Financement	Sélibabi	15 000 000

II.4. Élevage

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Reconstruction du parc de vaccination de Sélibabi	Le parc de vaccination est délabré	Assurer la vaccination des animaux de la commune, des animaux de passage et fournir des certificats zoo sanitaires pour les animaux destinés à l'exportation.	Infrastructure	Sélibabi	750 000
Construction d'un abattoir moderne	L'abattoir existant est dans un état d'insalubrité très avancé. Aucune mesure d'hygiène n'y est appliquée.	Développer des techniques de production, de conservation et de commercialisations pour rentabiliser au maximum la filière	Planification	Sélibabi	10 000 000
Desserte et viabilisation du marché de bétail de Sélibabi	Le marché de bétail est construit mais n'est pas accessible en hivernage et pas connecté aux réseaux d'eau et d'électricité	Remblaiement de la piste et connexions aux réseaux d'eau et d'électricité	Infrastructure	Sélibabi	2 500 000
Aménagement d'abreuvoirs pour le bétail	Les eaux stagnantes sont souillées par les animaux et les zones agricoles sont des zones de tension entre éleveurs et agriculteurs	Aménager des abreuvoirs pour assurer aux éleveurs une eau permanente et potable par le cheptel sans grands risques Assurer des couloirs d'élevage et préserver les zones de culture	Infrastructures	Périphérie de la Commune	5 000 000

II.5. Aménagement urbain

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Élaboration du SDAU de la Ville.	La ville est densément peuplée, les voies de circulation sont étroites et sinueuses, les réserves publiques sont inexistantes, les équipements publics ne trouvent de place pour leurs emprises	Planifier l'organisation spatiale de la ville et son développement	Assistance technique	Sélibabi	
Aménagement et viabilisation de la zone d'extension de la ville.	Le développement spatial de la ville est freiné par les oueds qui confinent la ville d'un espace exigü	Désengorger la ville et libérer les emprises des équipements publics	Infrastructure	Sélibabi zone d'extension	200 000 000
Formaliser la propriété foncière	La propriété foncière est rarement formalisée par un titre foncier	Créer la plus-value foncière, attirer l'investissement dans le foncier, améliorer l'accès au crédit	Planification / Infrastructure	Sélibabi	5 000 000
Construction de 500 logements sociaux en complément du programme de modernisation de la ville.	Les impactés par la restructuration urbaine seront sans logement	Fournir un logement décent aux familles impactées par la restructuration	Planification / Infrastructure	Sélibabi	125 000 000
Éclairage public	La ville ne possède aucun éclairage public	Améliorer la sécurité des biens et des personnes et le visage de la ville	Infrastructure	Sélibabi	1 700 000
Aménagement des espaces verts et jardins de détente	Pas d'espaces verts dans la ville	Offrir à la population des lieux de détente saines et propres Améliorer l'image touristique de la ville	Infrastructure	Sélibabi	40 000 000
Plantation d'arbres et pavoiement des grandes artères et carrefours	Les grands carrefours et sont presque invisible Les principaux axes de la ville	Plantation des arbres sur les principaux axes de la ville Pavoiser les carrefours de la ville	Infrastructure	Sélibabi	30 000 000

II.6. Gestion des déchets

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des déchets solides (aménagement des dépôts primaires, construction d'une nouvelle décharge (centre d'enfouissement), équipement	La collecte des déchets est partiellement assurée par des opérations ponctuelles réalisées par la commune et des associations des jeunes et envoyée vers une décharge temporaire	Assainir la ville, améliorer son image, le cadre de vie et la santé des populations, créer des emplois	Infrastructure	Sélibabi (1 site de décharge à identifier)	235 000 000

II.7. Assainissement pluvial

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Aménagement des berges et des lits des oueds de Fankolo et Goursi(Maraichage et protection).	Les quartiers élevages et le marché de grains sont régulièrement inondés Le quartier élevage subit les conséquences du pont sous dimensionné de la contournante Dans la zone d'extension plusieurs surfaces contigües aux oueds sont déclarées non constructibles alors qu'elles sont excellentes pour les activités agricoles	Réduction des inondations en hivernage Amélioration de la production agricole et maraichère	Infrastructure	Sélibabi	100 000 000

II.8. Voirie

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Libérer les emprises des grandes voies majeures à Sélibabi	Les 3 axes majeurs de la ville sont étroits et engorgés, il s'agit des axes : Place centrale-Silo, Place centrale-Gouraye, Place centrale-Contournante,	Améliorer et fluidifier la circulation des personnes, des biens et du matériel roulant	Infrastructure	Sélibabi	60 0000
Libérer les emprises de 80 voies secondaires	Les voies secondaires sont étroites, ne permettent la circulation du matériel roulant et finissent le plus souvent en cul-de-sac	Améliorer et fluidifier la circulation des personnes, des biens et du matériel roulant	Infrastructure	Sélibabi	?
Bitumer les axes majeurs	Axes : Place centrale-Silo, Place centrale-Gouraye, Place centrale-Contournante, Bitumer les axes de la zone extension et les raccorder par des contournantes aux routes nationales Kiffa-Selibabi-Ghabou et Selibai-Gouraye	Améliorer et fluidifier la circulation des personnes, des biens et du matériel roulant	Infrastructure	Sélibabi	140 000 000
Aménagement de la place principale de Sélibabi	La place principale est encombrée de véhicules de marchands ambulants.	Améliorer l'image de la ville, la circulation, la visibilité et l'accessibilité des activités commerciales et bancaires	Infrastructure	Sélibabi	60 000 000

II.9. Transport

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Reconstruction d'une nouvelle gare routière dans la zone d'extension	La gare routière actuelle n'est pas utilisée	Améliorer les conditions de transport des personnes et des biens	Infrastructure	Zone d'extension	20 000 000

II.10. Eau potable

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Reconstruction du réseau de distribution de Sélibabi	Le réseau de distribution est vétuste, mal dimensionné et réalisé avec des matériaux inappropriés et colmaté de toute part	Assurer une desserte sécurisée	Infrastructure	Sélibabi	20 000 000

II.11. Électricité

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Maillage de la ville par le MT et extension du réseau BT. Aux quartiers non desservis	En dehors du centre-ville, l'intensité et le voltage qui arrivent aux ménages ne sont pas suffisants	Améliorer l'accès à une électricité de qualité pour les services ménagers et les activités économiques (Soudure, froids ...)	Infrastructure	Sélibabi	18 000 000

II.12. Éducation

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Construction et équipement des infrastructures scolaires – 24 salles de classe.	<ul style="list-style-type: none"> • classe surchargées, pas assez de mobilier • les collèges 3 et 4 utilisent actuellement les locaux des lycées 1 et 2. • La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées. • Le nombre d'élèves dépasse la norme par salle de classes dans certaines écoles • Certaines écoles ne disposent pas de murs ou de sanitaires ou de blocs administratifs. • De nombreuses salles de classe ne sont pas équipées en tables-bancs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la couverture scolaire du milieu urbain. • Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 40. • Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène. • Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement. 	Infrastructure/Équipement	Sélibabi	60 000 000
Réhabilitation de 30 salles de classe					
Construction des collèges 3 et 4.					
Acquisition de 1560 Tables Bancs					
Création de jardins et garderies d'enfants- 4 jardins					
Réhabilitation de 23 salles de classe dans le secondaire					
Connexion aux réseaux d'eau et d'électricité des établissements scolaires					
			Infrastructure/Équipement	Sélibabi	12 000 000
			Infrastructure/Équipement	Sélibabi	8 500 000
			Infrastructure/Équipement	Sélibabi	800 000

II.13. Formation professionnelle

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Renforcement de l'ingénierie de programme l'EFTP pour prendre en charges les besoins de l'économie locale.	L'EFTP ne répond pas à tous les besoins de l'économie locale.	Couvrir les besoins du marché locale.	Renforcement des compétences	Sélibabi	200 000
Augmenter la capacité d'accueil du l'EFTP.	Le CFPP n'a pas les moyens d'accueillir plus d'apprenants.	Augmenter la capacité d'accueil du CFPP	Infrastructure	Sélibabi	2 100 000

II.14. Jeunesse et sport

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Réhabilitation du stade.	La construction du stade est terminée mais mal achevée.	Un stade opérationnel et utilisé.	Renforcement des compétences	Sélibabi	10 000 000
Réhabilitation de la maison des jeunes.	La réhabilitation de la maison de jeunes est terminée	Une maison des jeunes opérationnelle et utilisée	Renforcement des compétences	Sélibabi	10 000 000
Création d'un espace pour les jeunes	L'accès aux services d'internet reste limité par les prix élevés pour les jeunes	Accéder aux services d'internet à un prix abordable	Renforcement des compétences	Sélibabi	3000 000

II.15. Santé

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Construction d'un hôpital régional	L'hôpital régional de Sélibabi est sous-dimensionné	Améliorer l'accès aux services de santé	Infrastructure	Sélibabi (zone d'extension)	6 000 000
Construction et équipement de 2 postes de santé. El Adala et Embeighire.	Les postes de santé de Adala et Inity n'ont pas de locaux ni équipements	Désengorger l'hôpital et le centre de santé	Infrastructures	Sélibabi	4 000 000

II.16. Culture, Artisanat et Communication

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Festival interculturel de Sélibabi	Les échanges interculturels sont insuffisamment promus.	Améliorer l'image de la ville et attirer des visiteurs.	Appui	Sélibabi	3 000 000
Foire agricole	Les produits locaux ne sont pas connus du grand public.	Valorisation de la production et transformation locale notamment les PFNL.	Appui	Sélibabi	3 000 000

II.17. Tourisme

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Construction d'un Hôtel de moyen standing	Il y a absence totale d'infrastructure hôtelière de moyen standing, La demande existe	Accompagner le développement économique Créer les conditions minimales d'accueil des entrepreneurs et des hôtes de Marque	Infrastructure	Sélibabi	60 000 000
Construction d'un Gîte municipal	Il y a peu d'offre hôtelière à Rosso alors que c'est une ville de passage. Potentiel du trafic lié au pont et du port de Ndiago ; risque de voir les bénéficiaires du trafic profiter au Sénégal s'il n'y a rien à Rosso ;	Hébergement des visiteurs de la ville, proposer un centre de loisir et d'espace de rencontre des jeunes, rentabiliser les espaces hôteliers	Infrastructure	Sélibabi	12 000 000

II.18. Renforcement des capacités

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation	Coût (MRU)
Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).	L'hôtel de ville manque de mobilier, matériels roulants et matériels informatiques.	Améliorer la performance de l'institution communale.	équipement	Sélibabi	10 000 000
Encadrement, Organisation et structuration des associations	Les organisations de la Société civile manquent d'organisation et de capacités dans les domaines du contrôle citoyen et dans leurs domaines respectifs	Renforcer les capacités des OSC dans les domaines du Contrôle citoyen, plaidoyer et participation Instaurer des mécanismes pérennes de concertation et de coopération autour des actions de développement du territoire Renforcer les capacités internes des OSC	Assistance technique	Sélibabi	10 000 000
Renforcement des capacités et appui à la mobilisation des ressources	Renforcement des capacités de la Mairie (y compris équipements) : élus et personnel communal et appui à la mobilisation des ressources locales.	Améliorer la mobilisation des ressources propres	Assistance technique	Sélibabi	1 000 000
Appui au fonctionnement de la mairie	La commune de Sélibabi est sous équipée en personnel, les locaux sont délabrés et des services manquent à l'organigramme (police municipale)	Améliorer le fonctionnement et l'opérationnalité de la commune	Assistance technique	Sélibabi	15 000 000
Appui au fonctionnement de la région	Le conseil régional est un nouveau-né qui manque de moyens et de compétences pour planifier le développement régional	Renforcer les compétences du conseil régional en matière de planification et d'équipement	Assistance technique	Guidimakha	4 700 000
Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale	Les Services et les acteurs territoriaux ne coopèrent pas dans le domaine du développement territorial	Instaurer des mécanismes pérennes de concertation et de coopération autour des actions de développement du territoire	Assistance technique	Guidimakha	1 000 000

III. Planification

III.1. Vision et axes stratégiques :

La Vision et les axes stratégiques sont une réponse réaliste aux problèmes d'organisation de l'espace et des activités de la Commune, elles concourent à la territorialisation des ODD et l'atteinte des objectifs de la SCAPP.

Elles ont fait l'objet de larges concertations du CCC avec l'assistance technique mobilisée par le PNIDDLE dans le Cadre de la préparation du Projet MOUDOUN.

III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville :

Afin de relever les défis et de valoriser les potentialités de la Ville et de son arrière territoire, la commune se propose de piloter son développement économique local sur la période 2020 à 2030 à travers la vision stratégique suivante :

« A l'Horizon 2030, la Commune de Sélibabi sera une Commune moderne, productive et attractive. A Sélibabi, il fera bon de vivre, de commercer et même de tomber malade. Sélibabi sera alors le principal comptoir commercial de la zone sud, le Guidimakha, cela va sans dire, mais aussi des régions frontalières du Sénégal et du Mali.

Le Cadre Urbain est assaini et restructuré, la nouvelle trame viaire booste les activités économiques qui participent à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'atteinte des Objectifs de Développement durable et à la réduction des inégalités. La Productivité de la Ville contribue à la valorisation des ressources de l'arrière territoire en particulier la Richesse animale, les activités agricoles, secondaires et tertiaires. La Ville participe activement à l'atteinte des objectifs nationaux d'éducation, de Santé publique et de développement du Capital Humain. La Gouvernance territoriale est assurée par des institutions performantes travaillant en étroite collaboration au Service du Développement de leur territoire. »

La Vocation commerciale de Sélibabi et sa réputation de grand centre céréalier seront renforcées par le vaste programme d'aménagement et d'équipement de la Ville et son arrière territoire en perspective et le développement du réseau routier et de voirie qui contribueront au désenclavement des territoires riverains et relieront la Ville avec les autres Wilayas à travers Kiffa.

Le Développement de la Ville participera au rattrapage territorial en matière d'indicateurs sociaux économiques en particulier ceux de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'eau potable, l'énergie propre, l'égalité du Genre et la résorption des inégalités.

Au cours de la décennie 2020 – 2030, le développement de Sélibabi sera porté par trois actions majeures :

i) La restructuration de la ville et la viabilisation de la zone d'extension qui sera aussi le zone de recasement des victimes des inondations et des impactés par ladite restructuration. L'Élaboration du SDAU mettra en symbiose les multiples actions vertueuses de rattrapage territorial au service de la productivité de la Ville.

Une ville moderne avec des services sociaux de qualité sera attrayante pour l'investissement dans l'immobilier autant pour les autochtones, les émigrés que les allochtones. Les investissements dans l'immobilier et les nouvelles constructions vont accroître la valeur foncière des terrains, créer des emplois et leur corolaire distribuer des revenus. Si en plus la construction avec la terre cuite est promue et

adoptée une valeur ajoutée locale sera alors créée et viendra accroître la richesse des habitants du territoire de la ville.

ii) Des marchés décongestionnés où la mobilité et la fluidité des biens et des personnes sont améliorés.

Cette situation va permettre aux commerçants de la ville de faire ce qu'ils savent faire le mieux, approvisionner l'arrière territoire et les pays limitrophes et valoriser les produits du terroir pour les acheminer vers tous les marchés du pays.

Ils pourront alors mieux investir et promouvoir le développement de la région, ils orienteront leurs capitaux là où ils ont les meilleurs rendements et ne manqueront pas de saisir les opportunités d'investissement dans d'autres secteurs.

iii) L'aménagement des périmètres maraîchers et la mobilisation des eaux de pluie pour les besoins d'irrigation.

La production maraîchère va indéniablement améliorer le revenu des femmes, leur autonomie, la qualité nutritionnelle des préparations mais aussi créer des emplois connexes : transport, commercialisation, transformation...

Les petits métiers et les services de proximité vont fleurir dans une ville qui rentre dans une dynamique vertueuse de croissance, de création et de distribution de richesse.

Cette vision de développement de la commune de Sélibabi est arrimée aux objectifs internationaux et nationaux de développement identifiés dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la SCAPP (Stratégie de Croissance Accélérée pour une Prospérité Partagée).

III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux :

Les axes stratégiques sont les principaux leviers de concrétisation de la Vision, ils découlent de ceux de la SCAPP et portent sur Quatre leviers stratégiques :

- Un levier Aménagement, Urbanisme et Cadre de Vie ;

Cet axe porte sur l'aménagement et la restructuration des utilisations de l'espace dans le cadre d'une vision prospective de réorganisation des zones et des activités et de modernisation de la Ville. Il anticipe les besoins d'aménagement, de lotissement et d'extension pour solutionner durablement la Gestion spatiale, l'organisation des activités, la prévention des risques d'inondation, la mobilité et les imperfections du cadre de vie. Deux objectifs généraux sont assignés à cet axe:

- Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable ;
- Assainir et convivialiser le cadre de vie des populations ;

- Un levier Renforcement des infrastructures et Services d'appui à la productivité économique de la Commune :

Cet axe promeut les actions de valorisation des potentialités économiques du territoire à travers la réalisation des infrastructures de soutien aux activités économiques et la disponibilité des services d'appui à la productivité du capital et du travail. Il tient notamment à :

- Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville ;
- Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités ;

- Organiser, homogénéiser et optimiser l'utilisation du cadre spatial, viaire et de l'habitat ainsi que l'exercice des activités économiques ;
- Un levier Infrastructures et Services sociaux de Base ; dont la finalité est la résorption du Gap en Services sociaux et le renforcement de la qualité des services rendus. Deux Objectifs Généraux sont assignés à cet axe stratégique :
 - Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base ;
 - Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux locaux et la qualité des Services rendus à la population.
- Un levier appui à la Gouvernance territoriale et au renforcement des capacités.

Cet axe stratégique porte sur la refondation de la Gouvernance territoriale en misant sur l'émergence d'une Gouvernance synergique multi acteurs basée sur la coopération, la concertation et la coordination entre autorités et acteurs, il se déploie à travers les objectifs généraux suivants :

- Renforcer La Gouvernance territoriale stratégique ;
- Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Commune ;
- Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Région ;
- Renforcer les Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur privé, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.

III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégique :

Les Objectifs généraux ou buts définissent les finalités par axe stratégique à l'Horizon 2030 et concordent avec les ODD et la SCAPP qui s'efforce de réaliser les ODD à l'échelle de tout le territoire national.

Les objectifs spécifiques sont une traduction mesurable des cibles qui permet de mieux orienter et aiguïser l'action des acteurs. Le PDC est de ce fait fortement imbriqué au dispositif stratégique national dont il est le maillon faible mais l'unité centrale. Une bonne mise en œuvre des PDC permettrait une bonne mise en œuvre de la SCAPP, des SCRAPP et une atteinte des objectifs de Développement durable, le Tableau suivant décrit l'emboîtement Axes stratégiques-Objectifs généraux et Objectifs spécifiques :

Tableau 16 : Emboîtement des axes stratégiques (objectifs généraux et objectifs spécifiques) :

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
AXE1 : AMÉNAGEMENT, URBANISME ET CADRE DE VIE	Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable.	Doter la Ville d'instruments de gestion prévisionnelle de son espace compatible avec les besoins de son développement durable (SDAU, PLU, Règlements d'Urbanisme et police municipale). –ODD 11
	Assainir et convivialiser le cadre de vie des populations.	Accès de tous les citoyens à des terrains viabilisés, accès universel à l'eau et à l'assainissement, accès à l'énergie (Alignement aux cibles de la SCAPP 50% en milieu rural et 100% en milieu urbain) - ODD 6,7 et 11
	Organiser, homogénéiser et optimiser le cadre spatial d'occupation et d'exercice des activités économiques	Doter les activités économiques de zones dédiées tenant compte des besoins et de la chaîne de valeur spécifique à chaque activité ODD 9, 11, 12, 13 Doter la ville d'une trame viaire complète (au moins 6 axes principaux de 15KM en plus de deux contourantes vers route Gouraye et vers future route Ghabou bitumées) ouvertures de plus de 80 routes secondaires).

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES D'APPUI À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une capacité de stockage des céréales de 2000 Tonnes, - Créer une capacité de stockage et de conditionnement des produits horticoles de deux Cent tonnes ; - Doubler la capacité d'accueil des institutions d'enseignement technique et professionnel. (conformément aux cibles de la SCAPP et ODD 8 et 9)
	Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités	<ul style="list-style-type: none"> - Porter la production maraichère à 1000 Tonnes à l'Horizon 2030 ; - doubler la production de l'agriculture traditionnelle à l'Horizon 2030 ; - porter la production des mini laiteries à 1000 L/j. - création d'une unité de tannage, - Porter l'offre touristique à 300, lits à l'horizon 2030, - Porter le taux d'intermédiation financière à 50% et le taux de bancarisation à 40%, - Aménager des zones de maraichage le long des oueds et dans la zone d'extension de 150 ha, - Porter l'offre de formation diplômante et qualifiante à 1000 places, - Réduire de moitié le taux d'inégalité mesuré par l'indice de Gini, - Éradiquer l'extrême pauvreté, - Réduire de moitié le taux de pauvreté (conformément aux cibles de la SCAPP et des ODD 1, 2, 8, 10)
AXE 3 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser l'accès à l'école, à la Santé et à l'eau, (SCAPP et ODD), - Porter l'accès à l'électricité à 100% e milieu urbain et à 50% en milieu rural, (SCAPP),
	Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> - Éliminer le VIH, la tuberculose et le paludisme, - Ramener le taux de mortalité maternelle à 50/100 000, - Ramener le taux de mortalité infantile et juvénile à moins de 100/100 000, - Porter le taux de prévalence des méthodes contraceptives à 40%, - Éliminer la malnutrition aigüe et l'insécurité alimentaire, - Maintien d'un TBS de 100%, - Porter le taux de transition du premier cycle à 100%.

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
AXE 4 : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> – Doter la Commune d’une organisation efficiente et opérationnelle ; – Doter la Commune d’un dispositif pérenne de mobilisation des ressources ; – Renforcer les capacités de maîtrise d’ouvrage de la Commune, – Renforcer le Conseil municipal et le fonctionnement des différentes Commissions collégiales ; – Introduire les méthodes de Gouvernance du territoire fondée sur la participation et la concertation multi-acteurs et multi-niveaux
	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Région	<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer la mise sur pieds de l’Organisation de la Région, – Renforcer les capacités de fonctionnement du Conseil régional, – Appuyer la Concertation et la coordination inter-collectivités.
	Renforcer des Capacités de l’Administration Territoriale déconcentrée	<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer le CRD en matière de territorialisation de la SCAPP. – Renforcer les Capacités de coordination et de pilotage territorial des Services déconcentrés,
	Renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> – Former 40 associations et 100 jeunes en entrepreneuriat, gestion – Former 40 coopératives féminines en techniques culturelles, conservation, séchage et commercialisation, gestion...

II.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC Sélibabi 2020-2030

La vision stratégique de développement global arrêtée pour les dix **prochaines** années par le CCC (Cadre de Concertation Communale) s'articule, essentiellement, autour de certains challenges qu'affrontent la plupart des communes urbaines et semi-rurales dont la commune de **Sélibabi** et qui pourraient être résumés comme suit :

- L'amélioration des conditions de vie généralisée pour tous les habitants de la commune dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et du social,
- La prise en compte des exigences de la gouvernance locale et du développement durable pour une commune urbaine gérée par un conseil municipal assez compétent et doté de certains moyens suffisants pour relever les défis liés au développement communal ;
- La prise de mesures pour moderniser la Ville de Sélibabi et ses environs et doter les quartiers et Campements périphériques de certaines infrastructures de base indispensables.

La Vision et les axes stratégiques sont le moyen de territorialisation des objectifs de la SCAPP. La mise en œuvre du plan est exécutée sur la base de programmes quinquennaux à horizon glissants. Les programmes quinquennaux sont déployés à travers des PIP biennaux ou triennaux qui, à leur tour, s'articulent avec la programmation-budgétisation annuelle à travers le Programme d'investissement Annuel. La planification et la programmation sont revues de façon cyclique et remis à jour à travers le dispositif de suivi évaluation et d'actualisation.

Le premier plan quinquennal retenu par le CCC est décliné comme suit :

Tableau 17: Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2020 - 2024 de la ville de Sélibabi

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE1 : AMÉNAGEMENT URBANISME ET CADRE DE VIE	Élaboration du SDAU de la Ville	X				
	Aménagement et viabilisation la zone d'extension de la ville	X	X	X		
	Formalisation de la propriété foncière.		X	X		
	Construction de 500 logements sociaux en complément du programme de modernisation de la ville.		X	X	X	
	Extension de l'Éclairage public	X	X			
	Aménagement des espaces verts et jardins de détente			X	X	X
	Plantation d'arbres et pavoisement des grandes artères et carrefours			X	X	X
	Libération des emprises des voies majeures à Sélibabi	X	X			
	Libération des emprises de 80 voies secondaires		X	X	X	
	Bitumage des axes majeurs	X	X	X		
	Aménagement de la place principale de Sélibabi		X			
	Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des déchets solides (aménagement des dépôts primaires, construction d'une nouvelle décharge (centre d'enfouissement).	X	X			
	Aménagement des berges et des lits des oueds de Fankolo et Goursi (Maraichage , protection, abreuvoirs).	X	X	X	X	X

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES et ACTIVITÉS D'APPUI À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Restructuration du marché central.	X	X	X		
	construction d'un nouveau marché communal.		X			
	Équipement des marchands ambulants de kiosques mobiles		X	X		
	Création d'une zone de stockage réfrigérée au marché Élevage		X	X		
	Création d'une zone de stockage réfrigérée à proximité du marché ISKAN dans la zone d'extension		X	X		
	Construction d'un marché de grains dans la zone d'extension		X	X		
	Construction d'un marché classique avec un hangar central d'étal dans la zone d'extension		X	X		
	Reconstruction d'une nouvelle gare routière dans la zone d'extension			X		
	Mobilisation des eaux de pluies et aménagement de surfaces agricoles	X	X	X		
	Reconstruction du parc de vaccination de Sélibabi		X			
	Construction d'un abattoir moderne		X			
	Desserte et viabilisation du marché de bétail de Sélibabi		X			
	Appui aux sites maraîchers et à l'agriculture traditionnelle (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement).	X	X	X	X	X
	Institutionnalisation d'un Festival interculturel à Sélibabi	X	X	X		
	Construction d'une Foire agricole			X	X	X
	Construction d'un Hôtel de moyen standing				X	X
	Construction d'un Gite municipal		X			
	Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).		X	X	X	
	Mise en place un réseau de petits métiers		X			
	Fonds d'appui aux jeunes formés	X				
Fonds d'appui aux coopératives féminines et aux jeunes porteurs de petits projets	X					
Renforcement de l'ingénierie des programmes l'EFTP pour prendre en charges les besoins de l'économie locale.		x	X			

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
	Augmentation de la capacité d'accueil du l'EFTP.		X	X		
AXE 3 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	Construction et équipement des infrastructures scolaires – 24 salles de classe.	X	X	X	X	X
	Réhabilitation de 30 salles de classe	X	X	X	X	X
	Acquisition de 1560 Tables Bancs	X	X	X	X	X
	Création de jardins et garderies d'enfants- 4 jardins	X	X			
	Construction des collèges 3 et 4	X	X	X		
	Réhabilitation de 23 salles de classe dans le secondaire	X	X			
	Connexion aux réseaux d'eau et d'électricité des établissements scolaires.	X	X			
	Construction d'un hôpital régional.	X	X			
	Construction et équipement de 2 postes de santé. El Adala et Embeighire.			X	X	
	Réalisation d'un nouveau réseau AEP aux normes et dimensionnements requis.	X	X	X		
	Maillage de la ville par le MT et extension du réseau BT		X	X		
	Réhabilitation du stade.	X	X			
	Réhabilitation de la maison des jeunes.	X	X			
Création d'un espace pour les jeunes.	X	X				
AXE 4 : APPUI A LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET AU RENFORCEMENT DES COMPETENCES ET DES CAPACITES.	Encadrement, Organisation et structuration des associations	X	X	X		
	Renforcement des capacités et appui à la mobilisation des ressources de la Commune	X	X			
	Appui au fonctionnement de la mairie	X	X			
	Appui au fonctionnement de la région	X	X	X		
	Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale	X	X	X	X	

II.2.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation

Les dispositions relatives à la mise en œuvre des PDC sont généralement balisées par l'Arrêté 680 du MIDEK. Mais pour le présent plan de développement économique dont l'étendue dépasse largement celle d'un plan de développement communal classique, et dépasse aussi les compétences et les moyens de la Commune car procédant d'une approche territoriale multi-acteurs, il est préconisé d'assurer un pilotage adéquat et une mise en œuvre coordonnés et pilotés de façon fortement synergique entre la Wilaya, la Région, la Commune, le Secteur privé et les Organisations de la Société Civile.

La Création des Comités de Développement Régionaux dans le Cadre de la loi sur la mise en œuvre de la SCAPP et son décret d'application est une occasion à saisir pour mieux coordonner la mise en œuvre du PDC de Sélibabi dont une partie voire l'essentiel des actions relève des compétences de l'État et de la Région.

Un dispositif expérimental de contractualisation multi acteurs pourrait être mis en œuvre et dont les objectifs seraient de :

- Instituer un cadre de concertation et de pilotage élargi émanant du CDR pour assurer la supervision de la mise en œuvre du PDC, la mise à jour des programmations, la recherche du financement et le suivi-évaluation. Dans cet Organe présidé par la Wilaya, l'État, la Région, la Commune et le secteur privé coordonnent et se concertent pour une bonne mise en œuvre du plan et la levée de toutes les contraintes devant sa concrétisation ;
- Clarifier les rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre des projets et préciser la nature des assistances techniques et appuis dont elles en auraient besoin pour assurer leur mission ;
- Veiller à la bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont dépendraient la bonne exécution des Projets ;
- Veiller à la Bonne articulation du plan avec le SCRAPP du Guidimakha et des autres outils de planification stratégique ;

Au plan Communal, le CCC est responsable de la mise en œuvre de toutes les actions relevant de la Compétence de la Commune, il s'appuie sur le Conseil Municipal et l'exécutif communal pour :

- Assurer une veille pour le bouclage du plan de financement ;
- Initier les requêtes et les études préliminaires à l'obtention définitive des accords de financement ;
- Assurer la jonction PDC- PIP-PIA ;
- Assurer les mises à jour du PIP à horizon glissant en fonction du rythme d'exécution des Projets et de la disponibilité des financements ;
- Assurer la participation adéquate de la Commune au financement des projets en fonction de ses capacités financières ;
- Faciliter et encourager les PPP pour l'exécution des Projets à caractère commerciaux.

L'exécutif communal a un rôle primordial dans le portage et la Concrétisation du PDC. Il a à son actif des éléments de plaidoyer imparables dont notamment le fait que : **le Développement de la Ville de Sélibabi est le passage obligé pour la réalisation de bon nombre d'objectifs stratégiques nationaux. Notamment dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, des industries laitières et du tourisme sans compter avec les objectifs sociaux, en particulier la pauvreté, l'éducation et la Santé au niveau desquelles la Ville et la Wilaya apportent des contributions négatives considérables au plan des indicateurs.**

L'exécutif de la Commune et la Région doivent fortement coordonner leurs actions et se concerter sur les aspects qui peuvent concerner de façon concomitante les deux institutions comme l'aménagement et les équipements, la voirie et les activités touristiques.

II.2.6. Modalités et Opportunités de financement offertes :

La Mobilisation du Financement du Programme quinquennal représente la question centrale à solutionner en prélude à sa mise en œuvre. Sans financement, les actions quoique vitales resteraient suspendues pour des échéances inconnues compromettant le développement de la Ville et la poursuite des objectifs assignés.

Le présent programme, très ambitieux, dépend en premier lieu de la Volonté de l'État à mettre en œuvre ses stratégies nationales et sectorielles, dès lors que les objectifs spécifiques ne sont qu'une territorialisation des cibles de la SCAPP et des stratégies sectorielles. De ce point de vue, le financement du PDC incombe en premier lieu à l'État à travers les départements sectoriels et les projets de développement qui en dépendent. Les Collectivités territoriales ont un rôle central de plaidoyer et de galvanisation des sectoriels et du secteur privé autour du financement des actions et la poursuite de leur mise en œuvre. Elles peuvent contribuer en fonction de leurs possibilités financières au financement de certaines activités.

Plusieurs Projets interviennent déjà ou sont en phase d'intervenir à Sélibabi contribuant à la mise en œuvre d'activités et actions en phase avec les actions du PDC.

On peut citer d'ores et déjà :

- Le Projet ISKAN qui est incontestablement l'intervenant majeur pour la décennie dans la ville où il projette de viabiliser la zone d'extension de Sélibabi et restructurer la ville ancienne pour un montant estimé à 330 000 000 MRU. Les activités programmées pour la ville de Sélibabi sont :

- Élargissement des voies principales et modernisation des réseaux d'eau et d'électricité
- Viabilisation de la zone d'extension de Sélibabi (6 173 lots)
- Bitumage de 10 km de voies principales
- Indemnisation et affectation de lots à l'endroit des impactés du programme de structuration de la ville ancienne
- Construction d'une école complète dans la zone d'extension
- Construction d'un hôpital régional d'une capacité de 150 lits
- Construction d'une gare routière
- Construction d'une foire pour la promotion et la commercialisation des produits agricoles
- Construction d'un abattoir moderne
- Construction de 50 logements en terre compactée à l'endroit des victimes des inondations de 2019

- Le Projet d'appui au développement économique local et aux initiatives communales (DECLIC) sur financement de l'AFD qui appuie les Communes et la Gouvernance locale, la valorisation des potentialités et accompagne le développement décentralisé. Ce Projet peut financer des activités liées au renforcement des capacités et des projets d'infrastructures de valorisation.

- Le Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEED) sur financement de la Banque Mondiale qui pour objectif spécifique d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive infantile et maternelle de qualité et d'accroître leur autonomisation économique à travers l'amélioration de leurs aptitudes et connaissances et le financement d'activités d'AGR. Le SWEDD intervient au niveau de quatre Wilayas : le Guidimakha, les deux Hodhs et Guidimagha et projette de Financer des activités prévues dans la PDC tel que les AGR, les Unités de conditionnement, le renforcement des capacités pour les jeunes femmes et les adolescentes.

- Le Projet de développement des filières inclusives sur financement du FIDA qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de l'Assaba, du Guidimagha, du Brakna du Gorgol et des deux Hodhs. Le Projet intervient particulièrement en faveur des filières maraichères, avicoles et laitières à travers le développement des mini-laiteries.

- Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-MR), Ce Projet régional intervient dans le domaine de la Santé animale, la sécurisation des parcours, l'accès aux marchés (Marchés de bétail et abattoirs) et les mini-laiteries.

Le Projet MOUDOUN sur financement de la BM qui appuie le développement urbain et la productivité des Villes sera également une grande opportunité pour la Commune pour mettre en place les instruments de gestion prévisionnelle de son espace, mettre à niveau ses capacités et financer des infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.

Il est proposé que la question du financement du Programme prioritaire fasse l'objet d'une table ronde sous les auspices du MIDEDEC et du MEI en présence des représentants des départements sectoriels, des Projets et programmes en plus du Patronat.

Une telle démarche est de nature à coordonner et harmoniser les interventions et affiner les modalités de financement et de programmation de la mise e œuvre des activités.

Nous proposons en ce qui suit une proposition des sources indicatives de financement des actions du Programme prioritaire :

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Élaboration du SDAU de la Ville	X		
Aménagement et viabilisation la zone d'extension de la ville	X		
Formaliser la propriété foncière.	X		
Construction de 500 logements sociaux en complément du programme de modernisation de la ville.	X		
Éclairage public	X		
Aménagement des espaces verts et jardins de détente	X		
Plantation d'arbres et pavoiement des grandes artères et carrefours	X		
Libérer les emprises des 3 voies majeures à Sélibabi	X		
Libérer les emprises de 80 voies secondaires	X		
Bitumer les axes majeurs	X		
Aménagement de la place principale de Sélibabi	X		
Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des déchets solides (aménagement des dépôts primaires, construction d'une nouvelle décharge (centre d'enfouissement).	X		
Aménagement des berges et des lits des oueds de Fankolo et Goursi(Maraichage et protection).	X		
Restructuration du marché central.	X		
construction d'un nouveau marché communal.	X		
Équipement des marchands ambulants de kiosques mobiles	X		X
Création d'une zone de stockage réfrigérée au marché Élevage	X		
Création d'une zone de stockage réfrigérée à proximité du marché ISKAN dans la zone d'extension	X		
Construction d'un marché de grains dans la zone d'extension	X		
Construction d'un marché classique avec un hangar central d'étal dans la zone d'extension	X		
Reconstruction d'une nouvelle gare routière dans la zone d'extension	X		
Mobilisation des eaux de pluies et aménagement de	X		

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
surfaces agricoles			
Reconstruction du parc de vaccination de Sélibabi	X		
Construction d'un abattoir moderne	X		
Desserte et viabilisation du marché de bétail de Sélibabi	X		
Appui aux sites maraîchers et aux à l'agriculture traditionnelle (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement).	X		
Festival interculturel de Sélibabi	X		
Foire agricole	X		
Construction d'un Hôtel de moyen standing	X	X	X
Construction d'un Gîte municipal	X	x	
Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).	X		
Mise en place un réseau de petits métiers	X		
Fonds d'appui aux jeunes formés	X		
Fonds d'appui aux coopératives féminines et aux jeunes porteurs de petits projets	X		
Renforcement de l'ingénierie de programme l'EFTP pour prendre en charges les besoins de l'économie.	X		
Augmenter la capacité d'accueil du l'EFTP.	X		
Construction et équipement des infrastructures scolaires – 24 salles de classe.	X	X	
Réhabilitation de 30 salles de classe	X	X	
Acquisition de 1560 Tables Bancs	X		
Création de jardins et garderies d'enfants- 4 jardins	X		x
Construction des collèges 3 et 4	X		
Réhabilitation de 23 salles de classe dans le secondaire	X		
Connexion aux réseaux d'eau et d'électricité des établissements scolaires.	X		
Construction d'un hôpital régional.	X		
Construction et équipement de 2 postes de santé. El Adala et Embeighire	X		
Réalisation d'un nouveau réseau AEP aux normes et dimensionnement requis	X		
Maillage de la ville par le MT et extension du réseau BT	X		
Réhabilitation du stade.	X		
Réhabilitation de la maison des jeunes.	X		
Création d'un espace pour les jeunes.	X		
Encadrement, Organisation et structuration des associations	X		
Renforcement des capacités et appui à la mobilisation des ressources	X		
Appui au fonctionnement de la mairie	X	X	X
Appui au fonctionnement de la région	X		
Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale	X		

II.2.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel :

Le Programme d'investissement prioritaire porte sur les deux premières années mais s'étalerait inévitablement sur la troisième année pour sa mise en œuvre.

Pour donner la Marge de manœuvre de programmation concomitamment à la clarification des opportunités de financement, le Programme annuel 2020 sera sélectionné en début d'année 2020 après identification précise des projets qui seraient initiés en 2020 ; il sera intégré aux PTBA des différents ordonnateurs en Conséquence.

Pour les Projets du ressort de la Commune, ils seront intégrés au Budget complémentaire, pour ceux qui n'ont pas été intégrés au Budget initial.

La programmation du CCC reflète une forte attente et un volontarisme dans la mise en œuvre du PDC. Mais le volume de projets serait difficilement exécutable sur une courte durée.

Annuellement, le tableau de programmation sera actualisé par le CCC et réintégré au PDC, avec une note explicative de l'état de mise en œuvre du PDC, les contraintes, les opportunités et les mesures prises pour le respect de sa mise en œuvre.

Le Programme prioritaire est décliné dans les fiches ci-après :

Projet 1

Intitulé du projet:	Élaboration d'un schéma d'aménagement urbain (SDAU)
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Réalisation d'un SDAU participatif Production des documents d'opérationnalisation du SDAU
Cout approximatif	8 000 000 MRU
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Les occupations de l'espace sont désordonnées et la ville manque d'espace pour les routes et les équipements sociaux.
Objectifs	Planifier l'organisation spatiale et les utilisations des zones de la ville et son développement.
Effets attendus	L'espace urbain est mieux géré (requalification de l'existant et maîtrise des extensions), Organisation des activités et réservations foncières pour les besoins futurs.
Bénéficiaires principaux	Les Populations L'économie locale
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1
Mesures d'accompagnement	Mise en place d'une structure de suivi de la mise en œuvre du SDAU.
Mise en œuvre	MHUAT-WILAYA-REGION-COMMUNE

Projet 2

Intitulé du projet:	Aménagement et viabilisation de la zone d'extension de Sélibabi
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	La zone d'extension ou Sélibabi nouvelle va être viabilisée selon les normes d'une ville moderne, abritera les déplacés suite à la restructuration de l'ancienne ville et les victimes des inondations de 2019 : Hôpital régional, école, réseaux d'eau et d'électricité
Cout approximatif	120 000 000 MRU
Durée d'exécution	60 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	L'extension de la ville est bloquée par le par les cours des oueds qui traversent la ville et est régulièrement inondée par les crues et les eaux de pluies.
Objectifs	Maîtriser l'extension de la ville et son développement suivant des normes urbanistiques modernes
Effets attendus	Désengorger de la ville, améliorer le cadre de vie des habitants de la ville
Bénéficiaires principaux	Les habitants de Sélibabi, les commerçants
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1
Mesures d'accompagnement	Promotion et recrutement des compétences locales
Mise en œuvre	MHUAT-WILAYA-REGION-COMMUNE

Projet 3

Intitulé du projet:	Formalisation de la propriété foncière
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	La mise en place d'un démembrement du service des domaines
Cout approximatif	5 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	MET
Justifications	La propriété foncière n'est pas formalisée par un acte administratif ce qui freine l'investissement dans le domaine foncier, dévalorise la valeur foncière et freine l'accès aux services bancaire
Objectifs	Attirer l'investissement dans le bâtiment notamment les émigrés, améliorer l'accès au crédit
Effets attendus	La valeur foncière des terrains augmentent, la qualité des constructions est améliorée, les propriétaires peuvent accéder au crédit
Bénéficiaires principaux	Les propriétaires des terrains à Sélibabi
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2
Mesures d'accompagnement	Prévoir des mesures de titularisation simples qui se basent sur les titres sécurisés
Mise en œuvre	État-Région-Commune

Projet 4

Intitulé du projet:	Recasement des déplacés
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction de 500 logements en terre compactée à l'endroit des impactés par la restructuration de la ville
Cout approximatif	125 000 000
Durée d'exécution	36 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Donner un logement décent aux impactés par la restructuration
Objectifs	Améliorer les conditions de vie des impactés et promouvoir un matériau local de construction
Effets attendus	Des emplois et une valeur ajoutée locaux sont créés
Bénéficiaires principaux	Populations, artisans producteurs d'agglomérés en terre compactée, artisans-maçons
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2
Mesures d'accompagnement	Former des jeunes sur la construction en terre compactée et la production d'agglomérés et mettre en place un fonds d'incitation.
Mise en œuvre	Commune et Région

Projet 5

Intitulé du projet:	Eclairage public
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Doter la totalité de la ville d'éclairage public
Cout approximatif	1 700 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	La ville ne possède aucun éclairage public
Objectifs	Améliorer le visage de la ville, le cadre de vie et la sécurité des biens et des personnes
Effets attendus	Le cadre de vie et le visu de la ville sont améliorés,
Bénéficiaires principaux	Habitants et activités de la ville
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	
Mise en œuvre	Entreprise privée

Projet 6

Intitulé du projet	Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des déchets solides
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Aménagement des dépôts primaires et secondaires et construction d'une nouvelle décharge dotée d'un mécanisme de traitement approprié
Cout approximatif	50 000 000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	<p>La collecte des déchets est assurée avec des difficultés par la commune et des associations de jeunes, ils font des campagnes ponctuelles d'enlèvement. La multiplicité des dépôts sauvages notamment dans les lits et aux abords des oueds qui traversent la ville.</p> <p>La décharge finale identifiée par la commune se trouve désormais dans la zone d'extension de la ville</p>
Objectifs	Améliorer le cadre de vie et de la santé des populations, créer des emplois
Effets attendus	<p>La ville de Sélibabi dispose d'un mécanisme pérenne et normalisé de gestion des déchets solides.</p> <p>La Ville est propre, salubre et attrayante</p>
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2
Mesures d'accompagnement	Assurer la pérennité du système en mettant un place un mécanisme de financement dans la durée.
Mise en œuvre	État-Commune et opérateurs privés

Projet 7

Intitulé du projet	Assainissement pluvial
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Aménagement des berges des oueds de Fonkolo et Goursi et redimensionnement du pont de la « contournante »
Cout approximatif	100 000 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Inondations persistantes des quartiers de la ville et érosion des berges des oueds
Objectifs	Maîtrise des cours des deux oueds et éliminations des risques d'inondation
Effets attendus	La ville de Sélibabi n'est plus inondée
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Appliquer la police municipale pour éviter les dépôts d'ordure dans les canaux et l'occupation de leur espace.
Mise en œuvre	État-Commune

Projet 8

Intitulé du projet	Aménagement de la place principale de Sélibabi
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Désencombrer le centre-ville
Cout approximatif	60 000 000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune
Justifications	La place principale est encombrée de véhicules de marchands ambulants
Objectifs	Améliorer l'image de la ville, la circulation, la visibilité et l'accessibilité des activités commerciales et bancaires
Effets attendus	La fluidité du trafic s'est améliorée au centre-ville. L'image de ville est améliorée
Bénéficiaires principaux	Populations, les commerçants et les agences des banques de la téléphonie ...
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien de la place principale
Mise en œuvre	État

Projet 9

Intitulé du projet	Réalisation de voirie intra-urbaine (10 km)
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction de 10 km de voirie urbaine
Cout approximatif	140 000 000
Durée d'exécution	18 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Très peu de voies sont goudronnées
Objectifs	Goudronner les voies principales de la ville pour faciliter et fluidifier la circulation des biens et personnes
Effets attendus	La circulation routière est plus fluide L'aspect urbain s'est amélioré
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien des routes
Mise en œuvre	État

Projet 10

Intitulé du projet	Restructuration du marché central
Localisation	Sélibabi (Centre-ville)
Consistance générale	Création de passage et bouches d'incendie, construction du hangar d'étal, séparation des activités, création d'accès convenables à l'étage
Cout approximatif	60 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le marché central souffre d'un certain nombre de contraintes (densité, absence de passage pour les usagers et les secours, inondabilité du site pendant l'hivernage, mélange des activités, manque de desserte à l'étage).
Objectifs	Rendre le marché central plus sûr et plus fonctionnel
Effets attendus	La sécurité des personnes et des biens est assurée L'activités commerciale s'est développée
Bénéficiaires principaux	Populations, usagers
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien du marché Gestion des ordures
Mise en œuvre	Entreprises privées

Projet 11

Intitulé du projet	Equipement des marchands ambulants
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Equiper les marchands ambulants de kiosques mobiles
Cout approximatif	5 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Les marchands ambulants engorgent la place centrale
Objectifs	Améliorer la fluidité de la circulation au niveau de marché central
Effets attendus	L'occupation de l'espace de la place centrale est maîtrisée
Bénéficiaires principaux	Commerçants ambulants Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien du marché Gestion des ordures
Mise en œuvre	État

Projet 12

Intitulé du projet	Création d'une zone de stockage réfrigéré au marché Elevage
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction d'un abri Equipement de réfrigération
Cout approximatif	10 000 000 MRU
Durée d'exécution	4 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	La vente du poisson, de la viande et des légumes se fait dans des conditions d'hygiènes inappropriées
Objectifs	Isoler la vente des produits alimentaires et offrir un espace de stockage pour réguler le marché
Effets attendus	Le marché des produits frais est mieux régulé Les prix de vente par les producteurs sont soutenus
Bénéficiaires principaux	Populations Producteurs
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien des installations Pérennisation de l'investissement
Mise en œuvre	État-Commune

Projet 13

Intitulé du projet	Restructuration et surélévation du marché de grains de Sélibabi
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Elargissement des voies, désengorgement et surélévation du marché
Cout approximatif	15 000 000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le marché de grains souffre également de certains disfonctionnement (mélange des activités et inondable pendant l'hivernage)
Objectifs	Améliorer la circulation et éliminer les risques d'inondation
Effets attendus	Le marché des grains est accessible en hivernage et la circulation est améliorée
Bénéficiaires principaux	Commerçants, producteurs agricoles et forestiers de la wilaya
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Entretien du marché
Mise en œuvre	État-Commune

Projet 14

Intitulé du projet	Construction d'un abattoir moderne
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction d'un abattoir répondant aux normes sanitaire et suffisant pour les besoins de la ville.
Cout approximatif	10 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	L'abattoir existant est dans un état d'insalubrité très avancé. Aucune mesure d'hygiène n'y est appliquée
Objectifs	Doter la ville d'un abattoir moderne répondant aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.
Effets attendus	L'abattage se fait dans les meilleures conditions sanitaires
Bénéficiaires principaux	Bouchers Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien et maintenance de l'abattoir
Mise en œuvre	État

Projet 15

Intitulé du projet	Accès aux financements des petits producteurs
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Mise en place d'un mécanisme de financement accessible aux petits producteurs et aux jeunes formés qui ne disposent pas des garanties classiques
Cout approximatif	20 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Sans objet
Justifications	Faute de garantie, les petits producteurs notamment les coopératives féminines et les jeunes formés des CFPP n'ont pas accès aux systèmes de crédits conventionnels.
Objectifs	Ouvrir l'accès au crédit aux petits producteurs par des mécanismes plus souples que ceux des systèmes conventionnels.
Effets attendus	Les petits producteurs et les jeunes formés ont accès au financement L'économie locale est financée.
Bénéficiaires principaux	Petits producteurs dans l'agroalimentaire et les formés des centres de formation
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1</u>
Mesures d'accompagnement	Mesures de pérennisation du mécanisme
Mise en œuvre	État

Projet 16

Intitulé du projet	Renforcement du CFPP
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Introduction de nouvelles filières pour prendre en charges les métiers liés à la construction avec la terre compactée, l'énergie solaire et augmentation des capacités d'accueil du CFPP
Cout approximatif	2 300 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois
Maitre d'ouvrage	CFPP
Justifications	Le CFPP n'assure pas de formation dans plusieurs domaines de développement de l'économie locale et l'offre de formation n'est pas diversifié ni flexible.
Objectifs	Couvrir les besoins du marché du travail dans les domaines de la construction et les métiers liés à l'énergie solaire.
Effets attendus	Des professionnels et des employés semi-spécialisés sont formés ne fonction des besoins du Marché national et local.
Bénéficiaires principaux	Jeunesse de Sélibabi Producteurs
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Stages en alternance Contrats d'insertion avec le secteur privé Système d'incitation et financement des sortants à potentiel
Mise en œuvre	PPP

Projet 17

Intitulé du projet	Réalisation d'un réseau de distribution qui assure une desserte en eau sécurisée
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction d'un réseau de distribution d'eau potable
Cout approximatif	20 000 000 MRU
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	SNDE
Justifications	<p>L'approvisionnement en eau potable de la ville de Sélibabi est assuré par un système de pompage et de traitement des eaux du fleuve à partir de Gouraye. La quantité d'eau disponible est suffisante</p> <p>Le réseau de distribution est vétuste, sous dimensionné, colmaté et fuite de toute part et réalisé avec du PVC matériau proscrit à cause de ses effets cancérigènes.</p>
Objectifs	Réaliser un réseau à la mesure d'une ville moderne qui permette un accès sécurisé aux services de l'eau
Effets attendus	Une desserte sécurisée aux services de l'eau
Bénéficiaires principaux	Population
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des équipements
Mise en œuvre	État

Projet 18

Intitulé du projet	Extension du réseau électrique
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Extension du Réseau MT, construction des postes de transformation et extension du réseau BT
Cout approximatif	18 000 000 MRU
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	SOMELEC
Justifications	En dehors du centre-ville, l'intensité et le voltage qui arrivent aux ménages ne sont pas suffisants
Objectifs	Améliorer l'accès à une électricité de qualité pour les services ménagers et les activités économiques (Soudure, froids ...)
Effets attendus	Les ménages ont accès à une électricité de qualité pour faire fonctionner les appareils ménagers Les métiers liés à l'électricité sont installés
Bénéficiaires principaux	Habitants de Sélibabi et les petits promoteurs
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien du réseau
Mise en œuvre	État

Projet 30

Intitulé du projet	Construction d'équipements scolaires du fondamental
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction et équipement de 100 salles de classe
Cout approximatif	80 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	classe surchargées, pas assez de mobilier, La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées. 113 élèves par salle de classe, le déficit en tables-bancs est, aucune école n'est connecté aux services de l'eau ni à l'électricité.
Objectifs	<p>Compléter la couverture scolaire du milieu urbain ; Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 40 ;</p> <p>Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène ;Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement.</p>
Effets attendus	L'enseignement fondamental dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
Bénéficiaires principaux	<p>Elèves</p> <p>Enseignants</p>
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des équipements
Mise en œuvre	État- Commune

Projet 19

Intitulé du projet	Réhabilitation de salles du fondamental
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Réhabilitation de 33 salles de classe du fondamental.
Cout approximatif	4 500 000 MRU
Durée d'exécution	9 mois
Maitre d'ouvrage	
Justifications	classe surchargées, pas assez de mobilier ;La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées ;Le nombre d'élèves dépasse la norme par salle de classes dans certaines écoles Certaines écoles ne disposent pas de murs ou de sanitaires ou de blocs administratifs ;De nombreuses salles de classe ne sont pas équipées en tables-bancs.
Objectifs	Compléter la couverture scolaire du milieu urbain ; Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 40 ;Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène ;Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement.
Effets attendus	L'enseignement fondamental dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
Bénéficiaires principaux	Elèves Enseignants
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des équipements
Mise en œuvre	État- Commune

Projet 20

Intitulé du projet	Construction d'équipements scolaires du secondaire
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	La construction 2 collèges
Cout approximatif	16 000 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois (espacés)
Maitre d'ouvrage	Région
Justifications	Les collèges 3 et 4 n'ont jamais été construits, ils utilisent les salles des lycées 1 et 1
Objectifs	Compléter la couverture scolaire du milieu urbain et meilleures distribution spatiale des établissements secondaires
Effets attendus	L'enseignement secondaire dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
Bénéficiaires principaux	Elèves Enseignants
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des équipements
Mise en œuvre	État-Région

Projet 21

Intitulé du projet	Réhabilitation de salles de classe de l'enseignement secondaire.
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Réhabilitation de 24 salles de classe (enseignement secondaire).
Cout approximatif	3 600 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois (espacés)
Maitre d'ouvrage	Région
Justifications	classe surchargées, pas assez de mobilier ;La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées ;Le nombre d'élèves dépasse la norme par salle de classes dans certaines écoles Certaines écoles ne disposent pas de mûrs ou de sanitaires ou de blocs administratifs ;De nombreuses salles de classe ne sont pas équipées en tables-bancs.
Objectifs	Compléter la couverture scolaire du milieu urbain ; Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 40 ; Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène ;Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement.
Effets attendus	L'enseignement secondaire dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
Bénéficiaires principaux	Elèves Enseignants
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des équipements
Mise en œuvre	État-Région

Projet 22

Intitulé du projet	Action de sensibilisation, prévention santé
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Campagnes de sensibilisation pour améliorer les connaissances des populations en matière de prévention sur le VIH, la tuberculose, le paludisme, la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent...
Cout approximatif	2 000 000 MRU
Durée d'exécution	Cyclique 15j par an
Maitre d'ouvrage	État-Commune-Région
Justifications	La population n'est pas suffisamment éduquées, certaines maladies sont endémiques et menacent la vie au quotidien des populations.
Objectifs	Améliorer la prévention et les connaissances des populations Initier les populations aux meilleures pratiques en santé maternelle, de l'enfant et reproductive, Créer des réseaux de portage du message de sensibilisation
Effets attendus	La Santé des populations est améliorée Les objectifs en santé publique sont atteints
Bénéficiaires principaux	Populations Nation
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Mise en œuvre de politiques de santé publiques efficaces, Désinsectisation périodique de la Ville Distribution de Moustiquaires imprégnées
Mise en œuvre	État, Commune

Projet 23

Intitulé du projet	Construction et équipement de 2 postes de santé
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction et équipement de 2 postes de santé
Cout approximatif	5 000 000 MRU
Durée d'exécution	9 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Les deux postes de santé existent mais n'ont pas de locaux et pas d'équipement
Objectifs	Doter le nouveau quartier d'une infrastructure de santé de base pour désengorger l'hôpital régional
Effets attendus	Les populations des parties nord et est de la ville bénéficient d'une meilleure couverture sanitaire
Bénéficiaires principaux	Population
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien du bâtiment et des équipements
Mise en oeuvre	État-Commune

Projet 24

Intitulé du projet	Construction et équipement d'un hôpital régional
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction d'un hôpital régional aux normes admises en termes de capacité, plateau technique et personnel stratégique
Cout approximatif	50 000 000 MRU
Durée d'exécution	36 mois
Maitre d'ouvrage	MSAS
Justifications	L'hôpital régional ne dispose pas d'équipements idoines et de capacité d'accueil insuffisante
Objectifs	Améliorer la couverture sanitaire en milieu urbain.
Effets attendus	La prise en charge des malades de la ville et de son arrière territoire est mieux assurée
Bénéficiaires principaux	Les habitants de la wilaya
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien du bâtiment et des équipements
Mise en œuvre	État –Commune

Projet 26

Intitulé du projet	Projet de distribution de moustiquaires imprégnées
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Acquisition et distribution de moustiquaires imprégnées
Cout approximatif	1 000 000 MRU
Durée d'exécution	2 mois cyclique
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le paludisme est l'une des maladies les plus répandue et les pénalisante pour la population de la ville
Objectifs	Lutter contre le paludisme et notamment chez enfants et les femmes enceintes
Effets attendus	Les populations sont mieux protégées du paludisme
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Autres mesures de santé publiques citées plus haut
Mise en œuvre	État- Commune

Projet 27

Intitulé du projet	Projet de désinsectisation périodique
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Acquisition de matériel et matériaux nécessaires pour la désinsectisation de la ville.
Cout approximatif	1 000 000 MRU
Durée d'exécution	Périodique
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le paludisme est l'une des maladies les plus répandue et les pénalisante pour la population de la ville
Objectifs	Lutter contre le paludisme et notamment chez enfants et les femmes enceintes
Effets attendus	Les populations sont mieux protégées du paludisme
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Autres mesures de santé publiques citées plus haut
Mise en œuvre	État- Commune

Projet 28

Intitulé du projet	Construction de 2 jardins d'enfants
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction et équipement de 2 jardins d'enfants
Cout approximatif	8 000 000 MRU
Durée d'exécution	9 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Les deux jardins existants sont loin de satisfaire la demande.
Objectifs	Doter les nouveaux quartiers d'équipement d'accueil pour la petite enfance.
Effets attendus	La petite enfance bénéficie d'un meilleur encadrement Les mères travailleuses sont soulagées d'une partie des tâches ménagères
Bénéficiaires principaux	Populations
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien des bâtiments et des équipements
Mise en œuvre	État- Commune

Projet 29

Intitulé du projet	Construction d'un centre d'accueil des enfants de la rue et des orphelins.
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction et équipement d'un centre d'accueil des enfants de la rue et des orphelins.
Cout approximatif	3 000 000 MRU
Durée d'exécution	9 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le phénomène de la mendicité et de l'errance des enfants est très répandu à Sélibabi.
Objectifs	Accueillir, éduquer et insérer les orphelins et les enfants de la rue.
Effets attendus	La petite enfance bénéficie d'un meilleur encadrement
Bénéficiaires principaux	enfants de la rue et des orphelins
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien bâtiment et des équipements
Mise en œuvre	État-Commune

Projet 30

Intitulé du projet	Opérationnalisation du stade et de la maison des jeunes et créer un espace connecté
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Opérationnalisation du stade et de la maison des jeunes
Cout approximatif	23 000 000 MRU
Durée d'exécution	3 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Le stade est construit et la maison des jeunes réhabilitée mais non opérationnels
Objectifs	Opérationnaliser les espaces d'échanges et de rencontres entre les jeunes
Effets attendus	Les jeunes s'adonnent à des activités sportives et récréatives
Bénéficiaires principaux	Jeunesse de Sélibabi
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien du bâtiment et des équipement
Mise en œuvre	État

Projet 31

Intitulé du projet	Aménagement de périmètres agricole et mobilisation des eaux de pluie
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Aménagement des surfaces agricoles, périmètres maraîchers et mobilisation des eaux des oueds Fankolé et Goursy
Cout approximatif	210 000 000 MRU
Durée d'exécution	36 mois
Maitre d'ouvrage	Délégation du MDR
Justifications	Les agriculteurs et coopératives maraîchères manquent d'espaces cultivables et d'eau
Objectifs	Aménager les périmètres agricoles et mobiliser l'eau d'irrigation
Effets attendus	La production maraîchère et agricoles sont accrues
Bénéficiaires principaux	Coopératives féminines
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi des activités
Mise en œuvre	État

Projet 32

Intitulé du projet	Renforcement des capacités de la Mairie
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Formation des élus et du personnel de la commune Réorganisation et restructuration du personnel Mobilisation des ressources Maitrise d'ouvrage Fourniture des équipements
Cout approximatif	16 000 000 MRU
Durée d'exécution	24 mois
Maitre d'ouvrage	Commune de Sélibabi
Justifications	Renforcement des capacités de la Mairie (y compris équipements) : élus et personnel communal et appui à la mobilisation des ressources locales.
Objectifs	Améliorer les indicateurs de performance de la commune
Effets attendus	La Commune dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
Bénéficiaires principaux	Commune
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi de la formation Entretien des équipements
Mise en œuvre	État- Commue

Projet 33

Intitulé du projet	Renforcement des capacités du Conseil régional
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Formation des élus et du personnel du Conseil Régional Procédures Maitrise d'ouvrage Fourniture des équipements
Cout approximatif	4 700 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Conseil régional
Justifications	Renforcement des capacités du Conseil régional ; élus et personnel ; élaboration des procédures de travail
Objectifs	Formations, voyages d'études.
Effets attendus	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
Bénéficiaires principaux	Conseil régional
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi de la formation Entretien des équipements
Mise en œuvre	État Région

Projet 34

Intitulé du projet	Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Formation du personnel Fourniture des équipements
Cout approximatif	1 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	STD
Justifications	Les Services et les acteurs territoriaux ne coopèrent pas dans le domaine du développement territorial.
Objectifs	Instaurer des mécanismes pérennes de concertation et de coopération autour des actions de développement du territoire.
Effets attendus	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
Bénéficiaires principaux	STD
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi de la formation Entretien des équipements
Mise en œuvre	État

Projet 35

Intitulé du projet	Renforcement des OSC
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Formation du personnel Fourniture des équipements
Cout approximatif	2 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Maitre d'œuvre, Commune de Sélibabi
Justifications	Contrôle citoyen, plaidoyer et participation.
Objectifs	formations, voyages d'études.
Effets attendus	Les OSC participent à la dynamique de développement économique et social de la ville
Bénéficiaires principaux	OSC
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année1 et 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi des formations Organisation des OSC
Mise en œuvre	Commune

Projet 37

Intitulé du projet	Renforcement des capacités des acteurs de la Culture et de l'Artisanat.
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Formation du personnel
Cout approximatif	6 000 000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	Maitre d'œuvre État
Justifications	La valorisation du patrimoine culturel et sa promotion doit s'appuyer sur des ressources qualifiées
Objectifs	Préparer les RH de la Culture et de l'artisanat à mieux jouer leurs rôles de promoteurs économiques
Effets attendus	Les acteurs de la culture et de l'artisanat participent à la dynamique de développement économique et social de la ville
Bénéficiaires principaux	Services et OSC
Ordres de priorité des actions envisagées	acteurs de la culture et de l'artisanat <u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Suivi des formations
Mise en œuvre	État, Région et Commune

Projet 38

Intitulé du projet	Opérationnalisation du marché de bétail
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Remblai de la voie d'accès et connexion aux réseaux d'eau et d'électricité
Cout approximatif	2 500 000
Durée d'exécution	3 mois
Maitre d'ouvrage	Commune
Justifications	Le marché de bétail est nouvellement construit mais no accessible en saison des pluies et non connecté aux réseaux d'eau et d'électricité
Objectifs	Fonctionnaliser le marché de bétail
Effets attendus	Le commerce de bétail se fait dans un lieu dédié et sécurisé
Bénéficiaires principaux	Marchands de bétail
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 1</u>
Mesures d'accompagnement	Mesures systémiques de restauration des valeurs de probité, de justice, de solidarité, de quête et de respect du savoir, de persévérance et d'abnégation, d'humilité, de ténacité, de courage et de Sacrifice.
Mise en œuvre	État, commune

Projet 39

Intitulé du projet	Reconstruction du parc de vaccination
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction du parc de vaccination de Sélibabi
Cout approximatif	750 000
Durée d'exécution	3 mois
Maitre d'ouvrage	Commune
Justifications	Doter la commune d'un parc de vaccination
Objectifs	Améliorer le cordon sanitaire du cheptel
Effets attendus	La santé animale est mieux assurée dans le territoire de la commune
Bénéficiaires principaux	Eleveurs
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien
Mise en œuvre	État, commune

Projet 40

Intitulé du projet	Construction d'un abattoir moderne
Localisation	Sélibabi
Consistance générale	Construction d'un abattoir moderne avec une capacité de stockage réfrigérée
Cout approximatif	10 000 000
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	Commune
Justifications	Doter la ville d'un abattoir moderne
Objectifs	Améliorer les conditions sanitaires de la population
Effets attendus	L'abattage se fait dans de bonnes conditions d'hygiène
Bénéficiaires principaux	Bouchers et population
Ordres de priorité des actions envisagées	<u>Année 2</u>
Mesures d'accompagnement	Entretien
Mise en œuvre	État, commune

FIN